



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXES

GUIDE ACADÉMIQUE DES PROCÉDURES D’AFFECTATION

RENTÉE 2026

Mise à jour du 21/04/26

SOMMAIRE

Procédures d'affectation - Palier 3^e :

1. Fiche préparatoire à la saisie AFFELNET Lycée post 3^e
2. Demande de dérogation – Accès en 2^{de} GT
3. Fiche affectation en 2^{de} GT binationale
4. Vœux en cas d'appel rejeté
5. Fiche de suivi Classe Prépa 2^{de}

Procédure d'affectation - Palier 2^{de}

6. Fiche préparatoire à la saisie AFFELNET Lycée post 2^{de}
7. Demande de dérogation :
 - 7.1. Entrée en 1^{re} générale
 - 7.2. Entrée en terminale générale ou technologique
8. Procédure passerelle en 1^{re} pro :
 - 8.1. Fiche descriptive de la procédure passerelle
 - 8.2. Fiche Passerelle
9. Procédure 1^{re} générale « demande d'enseignement de spécialité spécifique non proposé par l'établissement d'origine » :
 - 9.1. Candidatures en 1^{re} générale avec ES spécifique non dispensé dans l'établissement
 - 9.2. Critères pédagogiques
 - 9.3. Capacités d'accueil EDS spécifiques (à remplir par l'établissement d'accueil)
 - 9.4. Listes des lycées avec EDS spécifiques
 - 9.5. Manuel d'utilisation de l'application EDS Spécifiques dans Colibris
10. Fiche de suivi – Elèves du dispositif MLDS

Situations particulières

11. Bilan médical
12. Bilan social
13. Demande d'entrée dans l'académie de Grenoble
14. Aide pour la saisie des critères d'évaluation pour élèves allophones arrivants

Informations 2^{de} GT

15. 2^{des} GT avec classes sport-études et formations bi-qualifiantes.
16. 2^{des} GT avec Sections internationales et binationales
17. Liste des établissements avec 2^{des} GT enseignements optionnels contingentés, sections binationales et sections internationales
18. Dispositif d'accès à la voie technologique : 2^{des} GT Parcours STI2D, STL, ST2S

Information Voie professionnelle (post-3^e)

19. Liste des 2^{des} professionnelles familles de métiers et 2^{des} communes
20. Information aux candidats pour Bac pro ASSP-AEPA-SAPAT
21. Information aux candidats pour Bac pro Technicien d'interventions sur installations nucléaires
22. Information aux candidats pour le CAP Agent de sécurité
23. Information aux candidats pour le Bac pro Métiers de la sécurité
24. Information aux candidats pour les formations du transport terrestre (post 3^e)
25. Information aux candidats pour le Bac pro Transport fluvial (post 3^e)
 - 25.1. Modalités d'affectation en 2^{de} pro Transport fluvial
 - 25.2. Dossier candidat Transport fluvial
 - 25.3. Fiche de renseignements médicaux Transport fluvial
26. Zones et établissements frontaliers concernés par le bonus régional (post 3^e)
27. Formations professionnelles rares ouvertes en inter-académie (post 3^e)

Documents repères pour l'affectation

28. Tableau de synthèse des modalités d'affectation post-2^{de}
29. Tableaux des coefficients appliqués aux disciplines
30. Bonus Concordance CAP → Bac pro
31. Cartes des rapprochements établissements d'origine et d'accueil pour l'affectation en 1^{re} STMG

Orientation après la classe de 1^{re} générale et technologique : Fiches de recueil des choix d'enseignements de spécialité ou spécifique de terminale

32. Fiche de recueil des choix d'enseignements de spécialité à conserver en terminale générale
33. Fiche de recueil du choix d'un enseignement spécifique en Terminale STMG et Terminale STI2D.

VŒU D'AFFECTATION (1 vœu = 1 formation + 1 établissement) - Choix des responsables légaux						
Vœux Académie de Grenoble	Cocher la case correspondante. Le vœu de 2 ^{de} GT de secteur doit toujours être demandé.	Dérogation (1)	2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP Précisez l'intitulé exact de la spécialité professionnelle ou de la famille de métiers	Statut formation	Établissement demandé (public, privé ou CFA)	Code vœu (réservé à l'administration)
N°1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°5	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°6	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°7	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°8	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°9	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°10	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
Vœux hors Académie de Grenoble	Cocher la case correspondante. Le vœu de 2 ^{de} GT de secteur doit toujours être demandé.	Dérogation	2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP Précisez l'intitulé exact de la spécialité professionnelle ou de la famille de métiers	Statut formation	Établissement demandé (public, privé ou CFA)	Code vœu (réservé à l'administration)
N°1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°5	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		

La liste des vœux de 2^{de} générale et technologique pouvant être formulés dans l'académie de Grenoble sont les suivants :

- 2^{de} GT établissement de secteur – 2^{de} GT hors secteur avec dérogation
- Autres 2^{des} avec modalités d'affectation particulières : 2^{de} avec formation sportive – 2^{de} STHR – 2^{de} avec Culture et création design – 2^{de} avec Arts du cirque – 2^{de} GT avec Culture et pratique de la musique et de la dans - 2^{de} GT Internationale – 2^{de} GT ESABAC – 2^{de} GT ABIBAC – 2^{de} GT BACHIBAC – 2^{de} GT en établissement agricole – 2^{de} GT en établissement privé sous contrat – 2^{de} GT parcours STI2D – 2^{de} GT parcours STL – 2^{de} GT parcours ST2S

(1) Un seul vœu de dérogation possible sur l'un des vœux de 2^{de} GT

Le choix des enseignements optionnels se fait lors de l'inscription en établissement, sauf pour « création culture design » et « arts du cirque ».

À.....le.....

Signature(s) des représentants légaux

DEMANDE DE DÉROGATION À LA CARTE SCOLAIRE
Accès en 2^{de} GT – Rentrée 2026

1 seule dérogation par élève
À REMPLIR ET TRANSMETTRE À L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ AVANT LE :
13 mai 2026

1 - IDENTIFICATION de l'élève

NOM et PRÉNOM de l'élève :

Date de naissance:

NOM et prénom, du/des responsables légaux de l'élève :

Domicile du/des responsables légaux :

Code postal : Commune : Tél :

Courriel :

2 - ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2025 - 2026

NOM :

Adresse :

Code postal :

Commune :

3 - LYCÉE DE SECTEUR EN 2026 - 2027

NOM :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Le chef de l'établissement fréquenté atteste des renseignements portés dans les rubriques 1, 2 et 3.

À, le

Signature :

[ATTENTION] : Une seule demande de dérogation est autorisée, le rang du vœu sur lequel la demande de dérogation porte est à déterminer par la famille.

Les vœux portant sur des formations à capacité d'accueil limitée ne font pas l'objet d'une demande de dérogation : vœux de la voie professionnelle, de 2^{de} GT parcours STL, STI2D et ST2S, de 2^{de} GT avec des enseignements à capacité contingentée, de 2^{de} STHR, de sections internationales, de sections binationales, de formations associées à des formations sportives).

Le choix des enseignements optionnels se fait après l'affectation, lors de la télé inscription ou de l'inscription en établissement dans la limite des places disponibles.

Dès lors qu'une demande de dérogation a permis d'affecter votre enfant dans un établissement, il n'est pas possible de renoncer à cette affectation pour solliciter une affectation dans l'établissement de secteur.

Vœu* n°	<p>4 - LYCÉE SOLLICITÉ EN 2026 - 2027 : Complétez</p> <p>NOM de l'établissement :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Commune :</p> <p>Enseignement(s) optionnel(s) demandé(s) :</p>
------------------	---

* Indiquer le rang du vœu

L'Inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale accorde les dérogations selon l'ordre indicatif suivant et dans la limite des places disponibles.

MOTIF DE LA DEMANDE	Cocher la case du motif	Pièces justificatives à joindre. Un vœu dérogatoire dans AFFELNET ne pourra être pris en compte que si la demande de dérogation est accompagnée des pièces justificatives remises à l'établissement
1 - Élève souffrant d'un handicap		- Décision de la Commission des droits et de l'autonomie
2 - Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé		- Dossier médical
3 - Élève boursier		- Notification de bourse 2025-2026 OU - Avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 de la famille ou de chacun des parents
4 - Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé		- Certificat de scolarité des frère(s) et ou sœur(s) hormis pour les élèves de terminale et dans le supérieur
5 - Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité		
6 - Élève devant suivre un parcours scolaire particulier		
7 - Autres motifs		

J'atteste la validité des renseignements portés ci-dessus.

À _____, le _____

Signature du/des responsables légaux : _____

ATTENTION

- La famille retourne le document à l'établissement fréquenté pour le **13 mai 2026 au plus tard**.
- Le chef d'établissement en vérifie la validité puis il saisit le caractère dérogatoire du vœu dans AFFELNET Lycée. Il conserve une copie de la demande formulée par la famille ainsi que les documents des motifs 3,4,5,6,7. Il les tient à disposition de l'IA DASEN. Il renvoie les documents des motifs 1 et 2 au Service de la scolarité de la DSDEN du département demandé pour le :

Vendredi 22 mai 2026 dernier délai

[RAPPEL] Pour être prise en compte la demande de dérogation doit correspondre à la saisie du vœu dans AFFELNET Lycée.

Affectation – Rentrée 2026 –
en 2^{de} GT section BI NATIONALE
ABIBAC BACHIBAC ESABAC

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone :

E-mail :

Établissement actuel :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone :

Date et signature des responsables légaux :

Avis du professeur d'allemand, d'espagnol ou d'italien :

Date et signature :

Avis du professeur principal :

Date et signature :

Avis du chef d'établissement :

Date et signature :

Motivation de la demande (à remplir par le candidat) :

▪ Langues étudiées :

- Nombre d'années :
- Nombre d'années :
- Nombre d'années :

▪ Compétences linguistiques :

	A2	B1	B2
<i>Compréhension de l'oral</i>			
<i>Compréhension de l'écrit</i>			
<i>Expression orale en continu</i>			
<i>Expression orale en interaction</i>			
<i>Expression écrite</i>			

Joindre la photocopie des bulletins de 3^e (1^{er} et 2^e trimestre)

Ce document est à transmettre à l'établissement demandé pour le 13 mai 2026

**FICHE DE SUIVI
DES INTENTIONS DE POURSUITE D'ETUDES
DES ELEVES DE PREPA-2^{DE}**

Établissement

Identification de l'élève	
Nom prénom de l'élève :	Sexe :
INE :	Date de naissance :
Représentant(s) légal(aux) :	

Scolarité suivie en 2024-2025
Établissement :
Classe : <input type="checkbox"/> 3 ^e générale <input type="checkbox"/> 3 ^e Prépa-métiers <input type="checkbox"/> 3 ^e SEGPA <input type="checkbox"/> 3 ^e Enseignement agricole <input type="checkbox"/> Autres
Décision d'orientation obtenue à l'issue de la 3 ^e : <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle
Affectation obtenue à l'issue de la 3^e : <input type="checkbox"/> Élève non affecté <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP : <i>préciser la spécialité et l'établissement</i> - spécialité : - Établissement : <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle : <i>préciser la spécialité et l'établissement</i> - spécialité : - Établissement : <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT : - Établissement :

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE

DEMANDE DU (DES) REPRÉSENTANT(S) LÉgal(AUX)

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine une :

Cochez la case de votre choix. Classez par ordre de préférence si plusieurs choix :

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) :

1^{re} année de CAP

Spécialité(s) :

Autre solution, *préciser laquelle* :

.....

À..... le

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) :

AVIS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le conseil de classe vérifie la conformité des vœux formulés par l'élève et sa famille en fonction des décisions d'orientation obtenues en fin de 3^e *

Si l'élève et sa famille demandent une 2^{de} GT pour laquelle une décision d'orientation n'a pas été accordée en fin de 3^e, le conseil de classe doit donner un avis provisoire.

Observation de l'équipe pédagogique sur le(les) choix de l'élève et sa famille :

● 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR :
Avis provisoire (si nécessaire) :

● 2^{de} professionnelle :

● 1^{re} année de CAP :

Date et signature du chef d'établissement :

RÉPONSE DU (DES) REPRÉSENTANT(S) LÉgal(AUX)

Nous sommes en accord avec l'avis provisoire du conseil de classe

Nous sommes en désaccord avec l'avis du conseil de classe

Dans ce cas, il convient de se rapprocher de l'établissement

Date et signature du (des) représentant(s) légal(aux) :

*Une décision d'orientation « 2^{de} pro » permet de faire uniquement des vœux de 2^{de} pro et 1^{re} année de CAP
Une décision d'orientation « 2^{de} GT » permet de faire des vœux de 2^{de} GT, 2^{de} pro et 1^{re} année de CA

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE

DEMANDE DU (DES) REPRÉSENTANT(S) LÉgal(AUX)

Nous demandons pour la rentrée prochaine une :

Cochez la case de votre choix. Classez par ordre de préférence si plusieurs choix :

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

2^{de} professionnelle

Spécialité(s) :

1^{re} année de CAP

Spécialité(s) :

Autre solution, préciser laquelle :

.....

À..... le

Signature du (des) représentant(s) légal(aux) :

AVIS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le conseil de classe vérifie la conformité des vœux formulés par l'élève et sa famille en fonction des décisions d'orientation obtenues en fin de 3^e.*

Si l'élève et sa famille demandent une 2^{de} GT pour laquelle une décision d'orientation n'a pas été accordée en fin de 3^e, le conseil de classe doit donner un avis définitif.

Observation de l'équipe pédagogique sur le(les) choix de l'élève et sa famille :

● 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR :
Avis définitif (si nécessaire) :

● 2^{de} professionnelle :

● 1^{re} année de CAP :

Date et signature du chef d'établissement :

RÉPONSE DU (DES) REPRÉSENTANT(S) LÉgal(AUX)

Nous avons bien pris connaissance des observations et de l'avis de l'équipe pédagogique.

Date et signature du(des) représentant(s) légal(aux) :

**VŒU D’AFFECTATION (1 vœu = 1 formation + 1 établissement) -
Choix des responsables légaux**

Vœux Académie de Grenoble	Cocher la case correspondante. Le vœu de 2 ^{de} GT de secteur doit toujours être demandé.	Dérogation (1)	2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP Précisez l’intitulé exact de la spécialité professionnelle ou de la famille de métiers	Statut formation	Établissement demandé (public, privé ou CFA)	Code vœu (réservé à l’administration)
N°1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°5	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°6	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°7	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°8	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°9	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°10	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT à préciser avec liste ci-dessous	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
Vœux hors Académie de Grenoble	Cocher la case correspondante. Le vœu de 2 ^{de} GT de secteur doit toujours être demandé.	Dérogation	2 ^{de} pro ou 1 ^{re} année de CAP Précisez l’intitulé exact de la spécialité professionnelle ou de la famille de métiers	Statut formation	Établissement demandé (public, privé ou CFA)	Code vœu (réservé à l’administration)
N°1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		
N°5	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro	<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti		

La liste des vœux de 2^{de} générale et technologique pouvant être formulés dans l’académie de Grenoble sont les suivants :

- 2^{de} GT établissement de secteur – 2^{de} GT hors secteur avec dérogation
- Autres 2^{des} avec modalités d’affectation particulières : 2^{de} avec formation sportive – 2^{de} STHR – 2^{de} avec Culture et création design – 2^{de} avec Arts du cirque – 2^{de} avec culture et pratique de la musique et de la danse - 2^{de} GT Internationale – 2^{de} GT ESABAC – 2^{de} GT ABIBAC – 2^{de} GT BACHIBAC – 2^{de} GT en établissement agricole – 2^{de} GT en établissement privé sous contrat – 2^{de} GT parcours STI2D – 2^{de} GT parcours STL – 2^{de} GT parcours STS

⁽¹⁾ Un seul vœu de dérogation possible sur l’un des vœux de 2^{de} GT

Date :

Nom(s) et prénom(s) du ou des représentants légaux ou de l’élève majeur précédé de la mention « Accord des responsables légaux ou de l’élève majeur » et **signature(s)** :

Grille de positionnement de l'élève de prépa-2^{de}
par l'équipe pédagogique
Année 2025-2026

Etablissement :

INE :

Nom et prénom de l'élève :

Pour chaque compétence, veuillez cocher un niveau parmi les 4 proposés :

Compétence	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
Savoir demander de l'aide	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient pas à demander de l'aide.	<input type="checkbox"/>	L'élève demande de l'aide mais pas de manière spontanée. L'élève demande de l'aide lorsqu'on l'encourage.	<input type="checkbox"/>	L'élève sait à qui il peut demander de l'aide et parvient à poser des questions.	<input checked="" type="checkbox"/>	L'élève parvient à expliquer clairement les problèmes et difficultés qu'il rencontre et il pose des questions pertinentes.
Développer des attitudes et des comportements pro-sociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide)	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient pas encore à travailler en équipe, mais montre un intérêt naissant pour le travail collectif ou pour les interactions.	<input type="checkbox"/>	L'élève parvient à développer des comportements d'entraide et de coopération simple (exemple : partager des ressources, aider un camarade...).	<input type="checkbox"/>	L'élève participe volontiers à des activités de groupe.	<input type="checkbox"/>	L'élève encourage initie l'entraide et le respect mutuel et contribue à créer un climat positif de classe.
Communiquer de façon constructive	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient ni à entrer en communication avec les autres ni à faire preuve d'écoute.	<input type="checkbox"/>	La communication avec les autres est peu constructive. L'élève s'exprime de manière simple et fait des efforts pour écouter les autres.	<input type="checkbox"/>	Les relations de communication sont satisfaisantes car l'élève sait écouter attentivement et s'exprime de manière claire et bienveillante.	<input type="checkbox"/>	L'élève parvient à se faire comprendre par tous et communique dans le respect et l'écoute des autres. Il adapte sa communication à ses interlocuteurs.
Capacité à suivre un mode opératoire (ou un protocole en sciences).	<input type="checkbox"/>	L'élève ne connaît pas le matériel et/ou n'utilise pas correctement le matériel.	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel mais ne l'utilise pas correctement et donc réalise un protocole (ou un mode opératoire) avec des aides majeures (intervention en lien avec la sécurité, erreur de manipulation etc.).	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel, réalise un protocole (ou un mode opératoire) avec une ou quelques aides mineures.	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel, réalise un protocole (ou mode opératoire) sans erreur et en autonomie.

S'engager dans la préparation, le déroulement et l'exploitation des immersions et stages de découverte – Comment l'élève a-t-il préparé ses immersions et stages de découverte ? Quel engagement a-t-il montré lors du déroulement ? Quelle analyse a-t-il pu en faire a posteriori ?

Connaitre ses goûts et centres d'intérêts, ses points forts et ses motivations – Quelles sont les actions auxquelles l'élève a participé pour atteindre cet objectif ?

Connaitre les différentes voies et modalités de formations après la prépa-2^e – Quelles sont les actions auxquelles l'élève a participé pour atteindre cet objectif ?

Appréciation sur l'autonomie

Appréciation générale de l'équipe pédagogique : l'élève a su tirer profit de cette année scolaire / l'élève n'a pu su tirer profit de cette année scolaire

• **Informations aux familles :**

Vous pouvez indiquer au total 10 vœux maximum dans l'académie de Grenoble et 5 vœux hors académie :

- **1^{re} générale** : établissements publics de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture
- **1^{re} technologique** : établissements publics de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture
- **1^{re} professionnelle** : établissements publics de l'Éducation nationale et de l'Agriculture.
- **Vœux de réorientation** : Vous pouvez **indiquer les vœux éventuels de réorientation** en 2^{de} générale et technologique, en 2^{de} professionnelle et/ou en 1^{re} année de CAP **sous statut scolaire** en établissement public ou privé sous contrat du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.
- **Vœux en apprentissage** : Les vœux en 1^{re} année de CAP et/ou en 2^{de} professionnelle **sous statut d'apprenti** doivent aussi être renseignés dans ce tableau.

Le classement des vœux correspond à l'ordre de préférence de la famille ; ils seront traités selon ce classement.

• **Rappel aux établissements :** Pour garantir l'affectation :

1/ **Dans la voie technologique** : saisir au moins deux vœux dans la mesure du possible.

2/ **Dans la voie générale** : saisir un vœu pour une 1^{re} générale pour l'établissement actuel de l'élève.

3/ **Dans la voie professionnelle** : le vœu « montant » des élèves de 2^{de} pro doit être saisi dans AFFELNET Lycée (vœu montant = 1^{re} pro dans le même établissement liée à la spécialité ou famille de métiers de la 2^{de} pro).

Remarque : la **modification** des vœux suite aux **commissions d'appel** et dans le cadre du pré-tour (pour les vœux de 1^{re} technologique) doit être effectuée par l'établissement d'origine lors de la réouverture d'AFFELNET Lycée du **lundi 15 juin 9h au mardi 16 juin 16h**.

VŒUX FORMULÉS PAR L'ÉLÈVE						
Rang des vœux	Formation : - 1 ^{re} professionnelle - 1 ^{re} technologique* - 1 ^{re} générale* <i>(*uniquement en cas de décision d'orientation ou d'avis favorable)</i> Éventuellement : - 2 ^{de} professionnelle - 1 ^{re} année de CAP - 2 ^{de} générale et technologique	Série et/ou Spécialité	Établissement	Vœu dérogatoire <i>(Uniquement pour l'entrée en 2^{de} GT et 1^{re} générale)</i>		Code du vœu <i>(Cf. notice de codification des vœux ou menu de recherche dans la base AFFELNET Lycée)</i>
				1 vœu coché maxi.	Code Motif	
1				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
2				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
3				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
4				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
5				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
6				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
7				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
8				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
9				OUI <input type="checkbox"/>	_____	
10				OUI <input type="checkbox"/>	_____	

Date :

Nom(s) et prénom(s) du ou des représentants légaux ou de l'élève majeur précédé de la mention « Accord des responsables légaux ou de l'élève majeur » et signature(s) :

DEMANDE DE DÉROGATION – Rentrée 2026
Entrée en 1^{re} générale

1 seule dérogation par élève
À REMPLIR PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

La demande de dérogation **porte sur un établissement**.

Dès lors que la demande de dérogation a reçu une réponse favorable, **aucune révision d'affectation ne sera possible**.

La dérogation accordée ne garantit pas l'inscription dans tous les ES demandés.

La dérogation accordée par l'IA-DASEN n'engage pas la collectivité territoriale compétente pour la **prise en charge des transports**.

1 - IDENTIFICATION

NOM et PRÉNOM de l'élève : _____

Date de naissance : _____ G F

NOM et prénom du représentant légal 1 _____

Adresse : _____

En cas de séparation ou de divorce c'est l'adresse du parent chez lequel l'enfant à sa résidence habituelle, le cas échéant en conformité avec le jugement du divorce. L'adresse du représentant 1 est celle prise en compte pour déterminer le lycée de secteur.

Téléphone : _____ Courriel : _____

NOM du représentant légal 2 (à renseigner si différente de celle du représentant 1) _____

Adresse : _____

2 - LYCÉE FREQUENTÉ EN 2025-2026

NOM : _____

Commune : _____

3 - LYCÉE DE SECTEUR EN 2026-2027

NOM : _____

Adresse : _____

4 - LYCÉE DEMANDÉ EN 2026-2027

NOM de l'établissement : _____

Adresse : _____

LVA : _____ LVB : _____ LVC : _____

Enseignements de spécialités demandés : ES 1 : _____ ES 2 : _____ ES 3 : _____

Régime souhaité internat : oui non

5 - MOTIF DE LA DEMANDE par ordre de priorité (cocher la case et joindre les pièces justificatives demandées) :

- Élève souffrant d'un handicap (joindre copie de l'attestation de la CDA (commission des droits et de l'autonomie))
- Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (joindre un certificat médical sous pli cacheté à l'attention du médecin conseiller technique de la DSDEN)
- Élève boursier (joindre la notification d'attribution de bourse au titre de l'année 2025-2026)
- Élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement demandé à la prochaine rentrée scolaire (joindre un certificat de scolarité)
- Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité (joindre un justificatif de domicile et un plan en indiquant d'une croix le domicile, le lycée de secteur et le lycée demandé). Ce motif n'est pas recevable en agglomération.
- Élève devant suivre un parcours scolaire particulier (joindre un courrier explicatif)
- Autres motifs (joindre éventuellement un courrier explicatif ou toute pièce utile)

TOUT DOSSIER NE COMPORTANT PAS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES SERA CLASSÉ DANS LA RUBRIQUE « AUTRES MOTIFS »

Date : _____ Signature des représentants légaux (*) :

(*) En signant, je m'engage à accepter l'affectation correspondant à ma demande

Partie réservée à l'établissement

- La famille retourne le document à l'établissement fréquenté pour le **13 mai 2026 au plus tard**.
- Le chef d'établissement en vérifie la validité puis il saisit le caractère dérogatoire du vœu dans AFFELNET Lycée. Il conserve une copie de la demande formulée par la famille ainsi que les documents des motifs 3,4,5,6,7. Il les tient à disposition de l'IA DASEN. Il renvoie les documents des motifs 1 et 2 au Service de la scolarité de la DSDEN du département demandé pour le 22 mai 2026.
- Pour être prise en compte la demande de dérogation doit correspondre à la saisie du vœu dans AFFELNET Lycée.

Cachet de l'établissement :

DEMANDE DE DÉROGATION – Rentrée 2026
Entrée en Terminale générale ou technologique

1 seule dérogation par élève
À REMPLIR PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

La demande de dérogation **porte sur un établissement.**

Dès lors que la demande de dérogation a reçu une réponse favorable, **aucune révision d'affectation ne sera possible.**

La dérogation accordée ne garantit pas l'inscription dans tous les enseignements de spécialités demandés.

La dérogation accordée par l'IA-DASEN n'engage pas la collectivité territoriale compétente pour la **prise en charge des transports.**

1 - IDENTIFICATION

NOM et PRÉNOM de l'élève : _____

Date de naissance : _____ G F

NOM et prénom du représentant légal 1 _____

Adresse : _____

En cas de séparation ou de divorce c'est l'adresse du parent chez lequel l'enfant à sa résidence habituelle, le cas échéant en conformité avec le jugement du divorce. L'adresse du représentant 1 est celle prise en compte pour déterminer le lycée de secteur.

Téléphone : _____ Courriel : _____

NOM du représentant légal 2 (à renseigner si différente de celle du représentant 1) _____

Adresse : _____

2 - LYCÉE FREQUENTÉ EN 2025-2026

NOM : _____

Commune : _____

3 - LYCÉE DE SECTEUR EN 2026-2027

NOM : _____

Adresse : _____

4 - LYCÉE DEMANDÉ EN 2026-2027

NOM de l'établissement : _____

Adresse : _____

LVA : _____ LVB : _____ LVC : _____

Série / Enseignements de spécialités demandés :

Régime souhaité : Externat 1/2 pension Internat

5 - MOTIF DE LA DEMANDE par ordre de priorité (cocher la case et joindre les pièces justificatives demandées) :

- Élève souffrant d'un handicap (joindre copie de l'attestation de la CDA (commission des droits et de l'autonomie)
- Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (joindre un certificat médical sous pli cacheté à l'attention du médecin conseiller technique de la DSDEN)
- Élève boursier (joindre la notification d'attribution de bourse au titre de l'année 2025-2026)
- Élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement demandé à la prochaine rentrée scolaire (joindre un certificat de scolarité)
- Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité (joindre un justificatif de domicile et un plan en indiquant d'une croix le domicile, le lycée de secteur et le lycée demandé). Ce motif n'est pas recevable en agglomération.
- Élève devant suivre un parcours scolaire particulier (joindre un courrier explicatif)
- Autres motifs (joindre éventuellement un courrier explicatif ou toute pièce utile)

TOUT DOSSIER NE COMPORTANT PAS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES SERA CLASSÉ DANS LA RUBRIQUE « AUTRES MOTIFS »

Date : _____ Signature des représentants légaux (*) :

(*) En signant, je m'engage à accepter l'affectation correspondant à ma demande

Partie réservée à l'établissement

- Le chef d'établissement vérifie la validité des documents transmis par la famille.
- La fiche et les pièces justificatives sont transmises à la DSDEN du département concerné pour le **22 mai 2026**.

Cachet de l'établissement :

Procédure Passerelle

Accès en 1^{re} professionnelle

Des établissements publics de l'Éducation nationale et de l'Agriculture

Principes :

La demande de passerelle doit être construite dans le cadre d'un dialogue entre l'élève, sa famille et les équipes éducatives. Il est nécessaire d'accompagner le candidat dans l'élaboration de ce projet à travers différentes actions : stages en lycée professionnel, stage en entreprise, portes ouvertes d'établissement, rencontre sur les salons, rencontre avec les professionnels, accompagnement par le professeur principal, par le psy-EN...

Rappel : La procédure Passerelle concerne l'affectation en 1^{re} professionnelle sur les places vacantes après l'affectation des élèves montants de 2^{de} professionnelle.

Public concerné :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - 2 ^{de} GT | -2 ^{de} pro d'une spécialité différente |
| - 1 ^{re} générale | -1 ^{re} pro d'une spécialité différente |
| - 1 ^{re} technologique | - Dispositif MLDS |

NB : Les élèves de Terminale CAP candidatant pour une 1^{re} professionnelle ne sont pas concernés par la procédure Passerelle. Leur candidature fait l'objet d'une saisie AFFELNET Lycée par le lycée d'origine sous condition d'avis favorable du chef d'établissement d'origine.

Éléments de candidature :

- **[ATTENTION] : les élèves peuvent formuler 2 vœux « Passerelle » maximum.**
- Fiche Passerelle : le projet de l'élève est formalisé à l'aide de la fiche Passerelle. Il est nécessaire de renseigner une fiche par formation demandée. Cette fiche permet de formuler les avis de l'équipe pédagogique d'origine. Cette fiche est complétée sous format numérique par le lycée d'origine et par le lycée d'accueil.
- Bulletins de l'élève de l'année en cours

Le dossier est transmis uniquement **sous format numérique** (PDF inscriptible)

Les étapes – calendrier :

1. Établissement d'origine : transmission du dossier (fiche Passerelle et bulletins scolaires) à l'établissement d'accueil – **Jusqu'au 13 mai 2026.**
2. Établissement d'origine : saisie des vœux de 1^{re} pro formulés par l'élève et sa famille dans AFFELNET Lycée **du 4 mai au 5 juin 2026.**

[VIGILANCE] : il est impératif de saisir un vœu montant* dans AFFELNET Lycée pour les élèves candidats à une 1^{re} professionnelle « passerelle » afin de sécuriser leur affectation.

**vœu montant = 1^{re} pro dans le même établissement liée à la spécialité ou famille de métiers de la 2^{de} pro*

3. Établissement d'accueil : formulation des avis
Au regard des informations contenues dans le dossier Passerelle, il renseigne son avis – favorable ou défavorable - sur la fiche Passerelle et envoie une copie à l'établissement d'origine.
4. Établissement d'accueil : Envoie le récapitulatif des avis formulés pour tous les élèves à la DRAIO via le fichier EXCEL dédié (ne pas le modifier en PDF)
au plus tard le vendredi 29 mai 2026.

Lors du traitement dans AFFELNET Lycée, les candidatures avec « avis favorable » seront priorisées par rapport aux candidatures avec « avis défavorable ».

En l'absence de dossier Passerelle ou d'avis, le vœu de l'élève fera l'objet d'un refus d'affectation.

Fiche Passerelle - Rentrée 2026

Accès en 1^{re} professionnelle

Des établissements publics de l'Éducation nationale et de l'Agriculture

1 Identité et scolarité actuelle de l'élève

Nom :		Prénom :	
Date de naissance			
INE (9 chiffres et 2 lettres)			
Scolarité suivie en 2025-2026 : (à cocher ☒)	<input type="checkbox"/>	2 ^{de} GT	Enseignements optionnels :
	<input type="checkbox"/>	2 ^{de} professionnelle	Famille de métiers ou spécialité :
	<input type="checkbox"/>	1 ^{re} professionnelle	Spécialité :
	<input type="checkbox"/>	1 ^{re} G ou 1 ^{re} Techno.	Enseignements de spécialité ou série :
	<input type="checkbox"/>	Dispositif MLDS (si la dernière classe suivie dans sa totalité correspond au palier 2 ^{de})	Dernière classe suivie avant le dispositif MLDS :
Lycée fréquenté en 2025-2026	Nom : Ville : Courriel :		

2 Vœu de l'élève

Spécialité de 1 ^{re} professionnelle demandée	Lycée professionnel ou LPO demandé
--	------------------------------------

- L'établissement d'origine veillera à ce que les demandes formulées par l'élève soient identiques à celles qui sont renseignées sur la fiche préparatoire à la saisie et celles qui sont saisies dans AFFELNET Lycée.
- Consigne : Afin de garantir la continuité scolaire du candidat dans son établissement, le(s) vœu(x) « montant(s) » des élèves de 2^{de} pro doit(doivent) être saisi(s) dans AFFELNET Lycée.
(Vœu(x) montant(s) = 1^{re}(s) pro dans le même établissement liée(s) à la spécialité ou famille de métiers de la 2^{de} pro).

3

Etablissement d'origine

Avis du professeur principal ou de l'enseignant assurant le suivi de l'élève

Préciser ce qui permettra à l'élève de réussir ce changement de parcours (compétences, motivations, démarches)

Avis du psychologue de l'Éducation nationale**Avis synthétique du chef d'établissement d'origine**

- L'établissement d'origine transmet en format numérique (pdf) la fiche accompagnée des bulletins de l'élève de l'année en cours à l'établissement demandé **au plus tard le 13 mai 2026**.
- Il saisit en parallèle le vœu du candidat dans AFFELNET Lycée dans les délais définis par le calendrier de l'affectation.

Date :

Nom du chef d'établissement d'origine signataire :

4

Établissement d'accueil

Avis du lycée d'accueil :
 Avis favorable

 Avis défavorable

- L'établissement d'accueil transmet la fiche complétée à l'établissement d'origine. Les fiches doivent être à la disposition des corps d'inspection.
- Pour tous les candidats : l'établissement d'accueil renseigne la liste des avis transmise par la DRAIO et la lui envoie à : Saio.orientation-affectation@ac-grenoble.fr **pour le vendredi 29 mai 2026**

Attention : en cas de non instruction du dossier ou en cas d'absence d'avis la candidature de l'élève fera l'objet d'un refus d'affectation

Date :

Nom du chef d'établissement d'accueil signataire :

FICHE DE DEMANDE D'AFFECTATION en 1^{re} générale

pour les élèves demandant un enseignement de spécialité (ES) spécifique non
dispensé dans leur établissement d'origine

Rentrée 2026

✉ A RETOURNER à l'établissement d'origine pour le// 2026

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Courriel du ou des responsables légaux :

Établissement d'origine :

Classe d'origine :

Rang du vœu	Etablissement sollicité	Enseignement de spécialité spécifique non dispensé
1		
2		

En cas de réponse défavorable pour le ou les établissements demandés, l'élève accepterait-il une autre proposition de la part de la DSDEN (établissement autre) ?

OUI **NON**

Informations sur la procédure d'affectation

L'affectation sera réalisée en tenant compte de critères pédagogiques liés à la spécialité demandée.

Une réponse favorable pour l'ES spécifique demandé ne garantit pas l'inscription dans les 2 autres ES souhaités.

Date :

Signature des responsables légaux :

Signature du chef d'établissement :

Cachet établissement

Cette fiche est à conserver dans l'établissement d'origine.

Critères pédagogiques liés à l'ES spécifique demandé
Fiche préparatoire à la saisie
*À compléter selon l'enseignement de spécialité spécifique
demandé*

Consignes générales pour la saisie dans l'application COLIBRIS

- 1 - Reporter les moyennes demandées- Elles doivent être calculées à une décimale.
- 2 - L'application calculera automatiquement les barèmes à partir des moyennes saisies.

<input type="checkbox"/> NSI (numérique et sciences informatiques) :	A-Maths : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	B- Anglais : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	Le barème sera calculé à partir de la formule A+B.	
<input type="checkbox"/> SI (sciences de l'ingénieur) :	A-Maths : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	B- Physique : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	C- Anglais : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	Le barème sera calculé à partir de la formule $A*2 + B*2 + C$	
<input type="checkbox"/> ARTS	Moyenne Générale (moyenne sur les 2 premiers trimestres de toutes les disciplines hors enseignements optionnels)	
<input type="checkbox"/> LLCE (Langues, littératures et cultures étrangères)	A- Langue de la LLCE : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	B- Français : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	C- 2 ^{ème} LV étudiée : (moyenne des 2 premiers trimestres)	
	Le barème sera calculé à partir de la formule $A*3 + B + C$.	
<input type="checkbox"/> EPPCS (Éducation physique, pratiques culturelles et sportives)	A- EPS : (moyenne des 2 premiers trimestres-hors enseignement optionnel) x2	
	B- SVT moyenne annuelle	
	C-Français moyenne annuelle	
	Le barème sera calculé à partir de la formule $A*2 + B+C$	
<input type="checkbox"/> Autres ES spécifiques	Moyenne générale (moyenne sur les 2 premiers trimestres de toutes les disciplines hors enseignements optionnels)	

ATTENTION : les moyennes doivent être saisies dans l'application COLIBRIS
au plus tard le 26 mai 2026

Affectation en 1^{re} générale dans les ES spécifiques
Rentrée 2026
Capacités d'accueil disponibles

Nom de l'établissement	
------------------------	--

Capacité globale 1^{re} (conforme à celle communiquée par la DOS)	
Capacité globale restant disponible après admission des élèves montants et emménageants	

Capacité restant disponible par ES :

Littérature et LCA grec	
Littérature et LCA latin	
Arts plastiques	
Arts- Cinéma audiovisuel	
Arts - Danse	
Arts - Histoire des arts	
Arts-Musique	
Arts- Théâtre	
Langues, litt et LCE allemand	
Langues, litt et LCE espagnol	
Langues, litt et LCE italien	
SI	
NSI	
EPPCS	

☞ **Tableau à retourner par courriel à la DSDEN du département concerné**
Pour le 27 mai 2026 délai de rigueur.

Liste des établissements proposant un enseignement de
spécialité spécifique

ARDECHE

BASSIN DE FORMATION	RNE	LYCEE	COMMUNE	SI	NSI	Littérature et LCA grec	Littérature et LCA latin	Arts plastiques	Arts - Cinéma- Audiovisuel	Arts - Musique	Arts - Théâtre	EPPCS *
ARDECHE VERTE	0070001N	LPO BOISSY D'ANGLAS	ANNONAY	X	X			X				X
ARDECHE MÉRIDONIALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND	AUBENAS			X	X		X			X
ARDECHE MÉRIDONIALE	0070004S	LPO ASTIER	AUBENAS	X	X							
ARDECHE MÉRIDONIALE	0071351F	LPO XAVIER MALLET	LE TEIL				X					
DROME ARDECHE CENTRE	0070021K	LPO VINCENT D'INDY	PRIVAS					X		X	X	
DROME ARDECHE CENTRE	0071397F	LPO LE CHEYLARD	LE CHEYLARD		X							
ARDECHE VERTE	0070029U	LPO GABRIEL FAURE	TOURNON									

*Education physique, pratiques et cultures sportives

DRÔME

BASSIN DE FORMATION	RNE	LYCÉE	COMMUNE	SI	NSI	LLCA grec	LLCA latin	Arts plastiques	Arts - Cinéma- Audiovisuel	Arts - Musique	Arts - Théâtre	Arts du cirque	EPPCS*	LLCER espagnol	LLCER allemand
DROME DES COLLINES	0261397C	LPO HENRI LAURENS	ST. VALLIER				X								
DROME DES COLLINES	0260023J	LPO DU DAUPHINÉ	ROMANS-SUR-ISERE	X	X										
DROME DES COLLINES	0260022H	LG ALBERT TRIBOULET	ROMANS-SUR-ISERE		X		X	X						X	
VALLÉE DE LA DROME	0260006R	LPO FRANCOIS ARMORIN	CREST		X										
DROME CENTRE	0261277X	LGT LES TROIS SOURCES	BOURG-LES-VALENCE		X										
DROME CENTRE	0261505V	LPO ALGOUD-LAFFEMAS	VALENCE	X	X		X						X		
DROME CENTRE	0260034W	LG ÉMILE LOUBET	VALENCE								X				
DROME CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET	VALENCE	X		X		X	X	X					
VALLÉE DE LA DROME	0260008T	LG DU DIOIS	DIE									X			
SUD DROME	0260113G	LPO LES CATALINS	MONTÉLIMAR	X	X										
SUD DROME	0260015A	LGT ALAIN BORNE	MONTÉLIMAR				X	X						X	
SUD DROME	0260017C	LGT ROUMANILLE	NYONS			X									X
SUD DROME	0260019E	LPO GUSTAVE JAUME	PIERRELATTE		X		X								

*Education physique, pratiques et cultures sportives

Liste des établissements proposant un enseignement de spécialité spécifique

ISERE

Bassin	RNE	Lycée	Commune	Sciences de l'ingénieur	Numérique et sciences informatiques	LLCA grec	LLCA latin	Arts plastiques	Arts - Cinema-AudioVisuel	Arts - Danse	Arts - Histoire des arts	Arts - Musique	Arts - Théâtre	EPPCS*	LLCER espagnol	LLCER allemand
NORD ISERE	0380008C	LGT L'OISELET	BOURGOIN-JALLIEU	X	X									X	X	
NORD ISERE	0380073Y	LPO ÉLIE CARTAN	LA TOUR-DU-PIN					X								
NORD ISERE	0380053B	LPO CHARLES GABRIEL PRAVAZ	LE PONT-DE-BEAUVOISIN	X	X											
NORD ISERE	0382895R	LPO PHILIBERT DELORME	L'ISLE-D'ABEAU		X		X									
NORD ISERE	0383069E	LGT CAMILLE COROT	MORESTEL		X											
NORD ISERE	0382838D	LGT LA PLÉIADE	PONT-DE-CHÉRU	X	X										X	
NORD ISERE	0382440W	LPO LÉONARD DE VINCI	VILLEFONTAINE	X					X							
ISERE RHOD.	0380014J	LPO HECTOR BERLIOZ	LA COTE-SAINT-ANDRÉ	X												
ISERE RHOD.	0381599G	LPO DE L'ÉDIT	ROUSSILLON													
ISERE RHOD.	0380081G	LPO ELLA FITZGERALD	VIENNE				X	X						X	X	
ISERE RHOD.	0380083J	LPO GALILÉE	VIENNE	X	X											
CENTRE ISERE	0383119J	LGT PIERRE BÉGHIN	MOIRANS					X								
CENTRE ISERE	0380063M	LPO LA SAULAIÉ	SAINT-MARCELLIN													
CENTRE ISERE	0380091T	LPO ÉDOUARD HERRIOT	VOIRON			X					X		X			
CENTRE ISERE	0380092U	LPO FERDINAND BUISSON	VOIRON	X	X											
BASSIN GREN.	0382920T	LGT MARIE CURIE	ÉCHIROLLES		X				x					X		
BASSIN GREN.	0380027Y	LG CHAMPOLLION	GRENOBLE	X	X	X		X				X				
BASSIN GREN.	0380028Z	LG STENDHAL	GRENOBLE							X			X			
BASSIN GREN.	0380029A	LGT LES EAUX CLAIRES	GRENOBLE		X											
BASSIN GREN.	0380032D	LGT EMMANUEL MOUNIER	GRENOBLE					X							x	
BASSIN GREN.	0380033E	LPO VAUCANSON	GRENOBLE	X	X											
BASSIN GREN.	0380034F	LPO LOUISE MICHEL	GRENOBLE													
BASSIN GREN.	0381603L	LPO ANDRÉ ARGOUGES	GRENOBLE	X	X											
BASSIN GREN.	0383242T	LG INTERNATIONAL EUROPOLE	GRENOBLE													
BASSIN GREN.	0380049X	LPO DE LA MATHEYSINE	LA MURE													
BASSIN GREN.	0382863F	LPO DU GRÉSIVAUDAN	MEYLAN	X	X											X
BASSIN GREN.	0382270L	LGT PIERRE DU TERRAIL	PONTCHARRA		X			X						X		
BASSIN GREN.	0382203N	LPO PABLO NÉRUDA	SAINT-MARTIN-D'HERES	X	X		X									
BASSIN GREN.	0382780R	LGT ARISTIDE BERGES	SEYSSINET-PARISSET		X						x					
BASSIN GREN.	0383263R	LGT MARIE REYNOARD	VILLARD-BONNOT												X	
BASSIN GREN.	0380097Z	LCL SPORTIF JEAN PRÉVOST	VILLARD-DE-LANS													
BASSIN GREN.	0380089R	LPO PORTES DE L'OISANS	VIZILLE	X	X			X								

*Education physique, pratiques et cultures sportives

**Liste des établissements proposant un enseignement de
spécialité spécifique**

SAVOIE

BASSIN DE FORMATION	RNE	LYCÉE	COMMUNE	Sciences de l'ingénieur	Numérique et sciences informatiques	Littérature et LCA Grec	Littérature et LCA Latin	Arts plastiques	Arts - Cinéma audiovisuel	Arts - Histoire des arts	Arts - Musique	Arts - Théâtre	EPPCS*	LLCER Italien
ALBERTVILLE	0730005J	LGT JEAN MOULIN	ALBERTVILLE			X	X	X		X			X	
ALBERTVILLE	0731507S	LG SAINT EXUPÉRY	BOURG ST MAURICE		X									
ALBERTVILLE	0730029K	LGT AMBROISE CROIZAT	MOUTIERS											
ALBERTVILLE	0730043A	LPO RENÉ PERRIN	UGINE	X	X									
CHAMBERY	0730003G	LPO MARLIOZ	AIX LES BAINS		X			X						
CHAMBERY	0730013T	LG VAUGELAS	CHAMBÉRY		X	X	X				X	X		X
CHAMBERY	0730016W	LPO MONGE	CHAMBÉRY	X										
CHAMBERY	0731248K	LPO LOUIS ARMAND	CHAMBÉRY	X					X					
CHAMBERY	0731392S	LGT DU GRANIER	LA RAVOIRE		X			X					X	
MAURIENNE	0730037U	LPO PAUL HÉROULT	ST JEAN DE MAURIENNE	X										

HAUTE SAVOIE

BASSINS DE FORMATION	RNE	LYCÉES	COMMUNE	Sciences de l'ingénieur	Numérique et sciences informatiques	Littérature et LCA grec	Littérature et LCA latin	Arts plastiques	Arts- Cinéma audiovisuel	Arts - Histoire des arts	Arts- Musique	Arts- Théâtre	EPPCS*	LLCE espagnol	LLCE allemand
ALBANAIS ANNE	0741418P	LGT CHARLES BAUDELAIR	ANNECY							X	X	X	X		
ALBANAIS ANNE	0740003B	LG CLAUDE LOUIS BERTHOUD	ANNECY		X	X	X								
ALBANAIS ANNE	0740005D	LGT GABRIEL FAURÉ	ANNECY					X	X					X	
ALBANAIS ANNE	0740006E	LPO LOUIS LACHENAL	ARGONAY	X	X										
ALBANAIS ANNE	0741532N	LGT DE L'ALBANAIS	RUMILLY	X									X		
GENEVOIS HAUT	0740009H	LPO DES GLIERES	ANNEMASSE				X								
GENEVOIS HAUT	0741476C	LPO JEAN MONNET	ANNEMASSE	X	X										
GENEVOIS HAUT	0740037N	LGT MMME DE STAEL	ST JULIEN EN G.												X
PAYS DU MONT	0740013M	LPO GUILLAUME FICHET	BONNEVILLE		X										
PAYS DU MONT	0741669M	LPO ROGER FRISON ROCHE	CHAMONIX												
PAYS DU MONT	0740017S	LPO CHARLES PONCET	CLUSES	X	X			X							
PAYS DU MONT	0740027C	LPO MONT BLANC RENÉ	PASSY	X									x		
CHABLAIS	0740051D	LPO ANNA DE NOAILLES	EVIAN	X	X										
CHABLAIS	0740046Y	LGT LA VERSOIE	THONON					X							

*Education physique, pratiques et cultures sportives

Manuel d'utilisation du formulaire de saisie dans Colibris Procédure de recueil des demandes d'enseignement de spécialité

1. Objectif

Afin de transmettre aux DSDEN les vœux des élèves sollicitant une affectation en 1^{re} Générale dans un autre établissement que celui d'origine, un formulaire a été créé via l'outil Colibris, permettant aux personnels de direction des établissements d'origine ainsi qu'aux personnes possédant une délégation SIECLE de saisir ces demandes.

2. Accès

Le formulaire de saisie est accessible directement à l'adresse :

<https://demarches-grenoble.colibris.education.gouv.fr/recensement-es/>

Il est aussi disponible sur le portail Colibris <https://portail-grenoble.colibris.education.gouv.fr/> dans la rubrique « Formulaires métiers »

Une fois arrivé sur le lien, cliquez sur « Se connecter » :

Je suis un utilisateur académique ou de
l'administration centrale

Se connecter

OU

Se connecter en tant qu'utilisateur externe

Ensuite, choisissez l'académie de Grenoble comme guichet d'authentification :



ministère
éducation
nationale

Choisissez votre guichet d'authentification

Academie Grenoble

Valider

Puis saisissez votre adresse mail professionnelle nominative et le mot de passe associé.

3. Création d'une demande

-Il faut remplir un formulaire par élève. Les questions nécessitant une réponse obligatoire possèdent un *. Le formulaire se compose de 4 pages.

-Présents sur toutes les pages, les boutons Suivant, Précédent et Abandonner vous permettent de respectivement, passer à la page suivante, revenir à la page précédente et abandonner la saisie.

Page 1

-Par défaut, l'établissement qui s'affiche est celui de votre affectation. Si vous voulez saisir des demandes d'affectations pour les élèves de cet établissement, cochez « Oui » à la question « Confirmation » puis cliquez sur Suivant.

-Si jamais vous voulez saisir des demandes d'affectation sur un autre établissement, cochez « Non » puis sélectionnez l'établissement concerné dans la liste déroulante. Cliquez sur Suivant.

Page 2

-Cette page vous permet de sélectionner l'élève concerné par la demande, de saisir l'enseignement de spécialité choisi ainsi que les évaluations qui correspondent au choix de l'enseignement de spécialité.

-Les élèves susceptibles d'être concernés par une demande sont les élèves de 2nde GT et 1^{ère} de l'établissement choisi à la page 1.

-Les listes déroulantes « élèves concernés » et « établissement demandé » permettent de faire une saisie pour filtrer dans la liste.

AFFECTATION EN 1ÈRE GÉNÉRALE PUBLIQUE (ES N'EXISTANT PAS DANS L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE)

ELÈVE

Elève concerné *

Classe d'origine *

2GT 1ère

VOEU

Etablissement demandé *

Enseignement de spécialité demandé *

Enseignement de spécialité n'existant pas dans le bassin de formation d'origine *

Oui Non

La famille accepte une affectation dans un autre établissement (pour l'ES demandé) *

Oui Non

EVALUATIONS

Générale *

Les évaluations demandées sont dépendantes de l'ES sélectionnée.

Il est possible de saisir un autre vœu en cochant la case « Ajout d'un vœu » :

VOEU SUPPLÉMENTAIRE

Ajout d'un vœu

Le formulaire qui s'affiche ensuite reprend exactement les mêmes items que précédemment.

Page 3

RESPONSABLE LÉGAL 1

Civilité	Nom	Prénom
M	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
Adresse mail	Adresse	
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	
Code postal	Commune	
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	

RESPONSABLE LÉGAL 2

Civilité	Nom	Prénom
MM	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
Adresse mail	Adresse	
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	
Code postal	Commune	
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	

Cette page permet d'afficher les nom, prénom et coordonnées des responsables légaux 1 et 2 connus pour l'élève.

Si besoin vous pouvez modifier les données affichées.

Si aucune modification ne doit être faite, validez avec « Suivant ».

Page 4

La dernière page du formulaire est un récapitulatif de votre saisie.

Cette page permet un ultime contrôle avant la validation. Si besoin, vous pouvez revenir en arrière avec « Précédent » et retoucher les champs souhaités.

Validez votre saisie avec le bouton « Valider »

Si vous voulez déposer une nouvelle demande, vous pouvez réutiliser le lien présent au début de ce document. Sinon, vous pouvez trouver le lien dans le menu « Formulaire métier » du portail Colibris.

4. Modification / suppression de la saisie

Pendant toute la campagne de saisie, vous pouvez modifier ou supprimer une demande. Pour cela, vous devez retourner sur la demande concernant l'élève.

Pour cela vous devez être connecté sur Colibris avec le même compte que celui qui a été utilisé pour faire les saisies.

Pour voir l'ensemble de vos saisies, allez dans la rubrique « Formulaires métiers » puis en haut de page suivez le lien vers le portail gestionnaire.

Dans le portail gestionnaire, cliquez sur « Traitement » dans le portail de gauche.

Cliquez ensuite sur le bouton en haut à droite « Vue par formulaire » puis sélectionnez « Affectation en 1ère générale publique sur les ES spécifiques n'existant pas dans l'établissement d'origine »

Vous avez ensuite un tableau qui liste l'ensemble de vos saisies.

Cliquez sur la ligne que vous souhaitez modifier/supprimer et en bas de page vous avez 2 boutons qui vous permettront de réaliser les actions souhaitées :

Un bouton rectangulaire de couleur bleu foncé avec du texte blanc.Un bouton rectangulaire de couleur bleu foncé avec du texte blanc.

Une fois la campagne de saisie terminée, vous ne pourrez plus réaliser ces 2 actions.

5. Assistance

Pour une assistance fonctionnelle, liée à des questions de procédure ou d'utilisation du formulaire, votre contact privilégié est la DSDEN de votre département.

Pour toute assistance technique, vous devez déposer un ticket dans SUMIT (Portail ARENA – Menu « Support et assistance » puis « Centre de services et d'accompagnement »)

FICHE DE SUIVI

DES INTENTIONS DE POURSUITE D'ETUDES

DES ELEVES DU DISPOSITIF MLDS

Renseignements concernant l'élève	
Nom - Prénom :	INE :
Date de naissance	Sexe :
Etablissement :	
Adresse de l'élève :	
Représentants légaux :	
Scolarité suivie en 2024-2025	
Etablissement :	
Classe : <input type="checkbox"/> 3 ^e générale <input type="checkbox"/> 3 ^e Prépa-métiers <input type="checkbox"/> 3 ^e SEGPA <input type="checkbox"/> 3 ^e Enseignement agricole <input type="checkbox"/> 2 ^{de} pro <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> Autre :	

Rang du vœu	Formations demandées dans AFFELNET Lycée Précisez la série et/ou la spécialité, l'établissement et la ville
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Établissement :

Nom et prénom de l'élève :

INE :

Grille de positionnement de l'élève inscrit dans un dispositif MLDS par l'équipe pédagogique
Année 2025-2026

Document à compléter et à transmettre au coordonnateur départemental pour le 20 mai (pour transmission à l'IENIO pour le 22 mai)

Compétence	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
Savoir demander de l'aide	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient pas à demander de l'aide.	<input type="checkbox"/>	L'élève demande de l'aide mais pas de manière spontanée. L'élève demande de l'aide lorsqu'on l'encourage.	<input type="checkbox"/>	L'élève sait à qui il peut demander de l'aide et parvient à poser des questions.	<input type="checkbox"/>	L'élève parvient à expliquer clairement les problèmes et difficultés qu'il rencontre et il pose des questions pertinentes.
Développer des attitudes et des comportements pro-sociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide)	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient pas encore à travailler en équipe, mais montre un intérêt naissant pour le travail collectif ou pour les interactions.	<input type="checkbox"/>	L'élève parvient à développer des comportements d'entraide et de coopération simple (exemple : partager des ressources, aider un camarade...).	<input type="checkbox"/>	L'élève participe volontiers à des activités de groupe.	<input type="checkbox"/>	L'élève encourage initie l'entraide et le respect mutuel et contribue à créer un climat positif de classe.
Communiquer de façon constructive	<input type="checkbox"/>	L'élève ne parvient ni à entrer en communication avec les autres ni à faire preuve d'écoute.	<input type="checkbox"/>	La communication avec les autres est peu constructive. L'élève s'exprime de manière simple et fait des efforts pour écouter les autres.	<input type="checkbox"/>	Les relations de communication sont satisfaisantes car l'élève sait écouter attentivement et s'exprime de manière claire et bienveillante.	<input type="checkbox"/>	L'élève parvient à se faire comprendre par tous et communique dans le respect et l'écoute des autres. Il adapte sa communication à ses interlocuteurs.
Capacité à suivre un mode opératoire (ou un protocole en sciences).	<input type="checkbox"/>	L'élève ne connaît pas le matériel et/ou n'utilise pas correctement le matériel.	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel mais ne l'utilise pas correctement et donc réalise un protocole (ou un mode opératoire) avec des aides majeures (intervention en lien avec la sécurité, erreur de manipulation etc.).	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel, réalise un protocole (ou un mode opératoire) avec une ou quelques aides mineures.	<input type="checkbox"/>	L'élève connaît le matériel, réalise un protocole (ou mode opératoire) sans erreur et en autonomie.

S'engager dans la préparation, le déroulement et l'exploitation des immersions et stages de découverte – Comment l'élève a-t-il préparé ses immersions et stages de découverte ? Quel engagement a-t-il montré lors du déroulement ? Quelle analyse a-t-il pu en faire à posteriori ?

Connaitre ses goûts et centres d'intérêts, ses points forts et ses motivations – Quelles sont les actions auxquelles l'élève a participé pour atteindre cet objectif ?

Connaitre les différentes voies et modalités de formations après le dispositif MLDS – Quelles sont les actions auxquelles l'élève a participé pour atteindre cet objectif ?

Appréciation sur l'autonomie

Appréciation générale de l'équipe pédagogique : l'élève a su tirer profit du dispositif / l'élève n'a pu su tirer profit du dispositif

Décision de la commission départementale

Date :

BILAN MÉDICAL RENTRÉE 2026

La demande concerne (cocher) : **AFFELNET LYCÉE POST 3^e** **AFFELNET LYCEE POST 2^{de}**

- **À remplir** par le médecin scolaire de l'établissement d'origine de l'élève, instructeur du dossier,
- **À envoyer** à l'attention du médecin - conseiller technique de la DSDEN **sous pli confidentiel**.

Date :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE	
Nom - Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse de l'élève :	
Adresse des représentants légaux :	
Etablissement d'origine :	

Rang du vœu	Formation : <ul style="list-style-type: none"> - 2^{de} générale et technologique - 2^{de} professionnelle - 1^{re} année de CAP - 1^{re} générale - 1^{re} professionnelle - 1^{re} technologique Précisez la série et/ou la spécialité, l'établissement et la ville	AVIS MÉDICAL SUR LES AFFECTATIONS SOUHAITÉES	
		Ne présente pas de contre-indication apparente	Contre-indication
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

AVIS DU MÉDECIN SCOLAIRE

- Y a-t-il une contre-indication formelle à la formation professionnelle demandée ?
OUI **NON**

- Y aurait-il d'autres contre-indications qui pourraient porter sur d'autres formations ?

- L'élève a-t-il un motif d'être affecté dans un établissement particulier (suivi médical, accessibilité, transport...) ?
OUI **NON**

Pour toute précision complémentaire, merci de joindre **une lettre explicative**, confidentielle, à l'intention du médecin de la commission.

NOM et prénom du médecin scolaire :

Établissement :

Décision de la commission :

Date :

BONUS SOCIAL

- AFFELNET LYCÉE – RENTRÉE 2026

Cocher la case correspondant à la situation de l'élève : Palier 3^e Palier 2^{de}

- À remplir par l'assistant(e) social(e) scolaire de l'établissement d'origine de l'élève, instructeur du dossier,
- À communiquer à la conseillère technique de service social de la DSDEN **par mail**

Date :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE
Nom- Prénom :
Date de naissance :
Adresse de l'élève :
Adresse des représentants légaux :
Établissement d'origine :

AFFECTATIONS SOUHAITÉES	
Vœu	Formation Post 3 ^e : 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} professionnelle ou 1 ^{re} année de CAP Formation Post 2 ^{de} : 1 ^{re} générale, 1 ^{re} professionnelle ou 1 ^{re} technologique PRÉCISEZ LA SPÉCIALITÉ, L'ÉTABLISSEMENT ET LA VILLE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Conditions particulières pouvant justifier l'affectation au titre des critères sociaux exceptionnels :

Le bonus social vise à prendre en compte des situations exceptionnelles récentes, et permettre ainsi le maintien des liens de l'élève avec son lieu de prise en charge familiale ou éducative (placement par exemple).

Avis de l'assistant(e) social(e) scolaire* : **Situation prioritaire** **Situation non prioritaire**

* *Compléter également la fiche jointe en renseignant l'avis motivé.*

NOM et Prénom de l'assistant(e) social(e) scolaire :

Établissement :

Téléphone :

Décision de la commission :

Date :

Avis motivé de l'assistant(e) social(e) scolaire
Document confidentiel

NOM et prénom de l'élève :

Expliciter le contexte de la situation rendant impératif le maintien des liens de l'élève avec sa prise en charge familiale ou éducative afin de permettre de l'affecter dans une formation compatible avec sa situation particulière :

DEMANDE D'ENTRÉE DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE
Rentrée 2026

Demande d'admission en : (cocher)

- 2^{de} générale et technologique, 1^{re} année de CAP et en 2^{de} professionnelle
 1^{re} générale
 1^{re} technologique, 1^{re} professionnelle et 1^{re} année de BMA Ébéniste

Seront recevables uniquement les candidatures relevant des motifs :

- Candidat emménageant dans l'académie de Grenoble à la rentrée 2026
- Candidat scolarisé en 2025-2026 hors académie de Grenoble et résidant dans l'académie

- ⚠** La candidature ne peut être prise en compte que si :
- La saisie des vœux est effectuée par l'établissement d'origine fréquenté dans l'application AFFELNET de l'académie de Grenoble (via la plateforme AFFELMAP : <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap/>)
 - La présente fiche est adressée à la DRAIO ou à la DSDEN du département d'emménagement (voir p.2), accompagnée de l'imprimé de fin de saisie sur AFFELNET et des pièces demandées pour le **vendredi 22 mai au**

• Renseignement sur le candidat

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M F Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Adresse e-mail : _____

Numéros de téléphone : _____

**Nom et adresse de
l'établissement d'origine**

• Établissement fréquenté et formation suivie en 2025-

2026 : _____

• Formation(s) et établissement(s) demandé(s) dans l'académie de Grenoble :

Vœu 1 : _____ Vœu 6 : _____

Vœu 2 : _____ Vœu 7 : _____

Vœu 3 : _____ Vœu 8 : _____

Vœu 4 : _____ Vœu 9 : _____

Vœu 5 : _____ Vœu 10 : _____

• Changement de résidence (motif 1 de la demande d'admission) :

Précisez votre adresse au 1^{er} septembre 2026, joindre un justificatif de changement de domicile

- Joindre un justificatif de domicile du représentant légal résidant dans l'académie de Grenoble.

- Lorsque le domicile n'est pas encore connu, joindre un justificatif de mutation professionnelle.

△ L'hébergement chez un tiers (autres que le(s) représentant(s) légal(aux) de l'élève) n'est pas une situation donnant lieu à une affectation de droit.

À _____, le _____

Signature de l'élève majeur ou du responsable légal

À _____, le _____

Signature du chef d'établissement fréquenté

Documents à envoyer :

- La présente fiche,
- l'imprimé de fin de saisie sur AFFELNET ou à défaut la fiche préparatoire à la saisie,
- les pièces justificatives demandées.

Ces documents sont envoyés par le chef d'établissement d'origine et doivent être adressés à la DRAIO ou à la DSDEN du département d'emménagement pour le **vendredi 22 mai au plus tard.**

La demande concerne une demande d'entrée en :	
<p>2^{de} générale et technologique, 1^{re} année de CAP, 2^{de} professionnelle et 1^{re} générale.</p> <p>La demande doit être envoyée à la DSDEN (service scolarité) du département de chacun des vœux</p> <p>DSDEN de l'Ardèche Place André Malraux – BP 627 – 07006 PRIVAS CEDEX / Courriel : ce.dsden07-p2@ac-grenoble.fr</p> <p>DSDEN de la Drôme Place Louis Le Cardonnel – BP 1011 – 26015 VALENCE / Courriel : ce.dsden26-iio@ac-grenoble.fr</p> <p>DSDEN de l'Isère Cité Administrative – Rue Joseph Chanrion – 38032 GRENOBLE CEDEX / Courriel : affectation38@ac-grenoble.fr</p> <p>DSDEN de la Savoie 131, Avenue de Lyon – 73018 CHAMBERY CEDEX / Courriel : affectation73@ac-grenoble.fr</p> <p>DSDEN de la Haute-Savoie Cité Administrative – 74040 ANNECY CEDEX / Courriel : ce.dsden74-affelnetpost3@ac-grenoble.fr</p>	<p>1^{re} technologique, 1^{re} professionnelle et 1^{re} année de BMA Ébéniste.</p> <p>La demande doit être envoyée à la DRAIO</p> <p>DRAIO Grenoble 11, Avenue Général Champon – BP 1411 – 38023 GRENOBLE CEDEX 1 / Courriel : saio.orientation-affectation@ac-grenoble.fr</p>

**DOCUMENT D'AIDE À LA SAISIE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DANS
AFFELNET POUR LES ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS**

Ce document d'aide ne concerne que les EANA NSA/PSA (en collège et lycée scolarisés en France depuis 2 ans maximum) et les EANA de 3^e arrivés dans l'année scolaire en cours et ne présentant pas le DNB.

Le tableau ci-dessous propose des correspondances de notes en fonction des compétences évaluées lorsque les élèves n'ont pas suffisamment de notes.

Pour un élève non ou peu scolarisé antérieurement qui ne peut pas être encore évalué sur du cycle 4, les enseignants pourront s'appuyer sur le [référentiel de compétences pour les élèves alpha et post-alpha](#)¹ combinant les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (cycles 1 à 3) et le CECRL (A.1 à B1) pour définir son niveau.

Le professeur de FLS peut être sollicité pour son expertise.

Les compétences de fin de cycle 3 sont la référence pour l'accès aux formations de niveau CAP. Les compétences de fin de cycle 4 sont la référence pour l'accès aux formations de BAC PRO et LGT

	Discipline	Notation pour les élèves allophones nouvellement arrivés
1	Français	<p>La note de français est attribuée en fonction du niveau de langue (selon le CECRL) jusqu'au niveau B1. Au-delà de ce niveau, les élèves sont notés dans la discipline français.</p> <p>Pour un projet BAC PRO ou LGT : A1= note entre 1 et 4/20 A2 = note entre 5 et 9/20 B1 = note entre 10 et 15/20</p> <p>Pour un projet CAP : A1.1 = note entre 1 et 4/20 A1= note entre 5 et 9/20 A2 = note entre 10 et 15/20 B1 = note entre 15 et 20/20</p> <p>Les EANA peuvent avoir un niveau d'oral différent de l'écrit. Pour tenir compte de cet écart, il faut mettre 2 notes : 1 note pour l'écrit coefficient 2 et 1 note pour l'oral coefficient 1. La note finale sera la moyenne des 2 notes avec application des coefficients.</p>
2	Mathématiques	<p>Les EANA doivent être notés dans cette discipline.</p> <p>Pour un projet BAC PRO ou LGT : Cas n°1 : l'élève peut être évalué sur des supports en langue française, éventuellement de manière adaptée. Cas n°2 : l'élève ne peut être évalué que sur des supports en langue d'origine à cibler en fonction de son profil scolaire.</p> <p>Pour un projet CAP : La table de correspondance suivante peut être utilisée : Niveau cycle 1 : entre 0 et 4/20 Niveau fin de cycle 2 atteint : entre 5 et 9/20 Niveau fin de cycle 3 atteint : entre 10 et 14/20 Niveau fin de cycle 4 atteint : entre 15 et 20/20</p>

¹ https://casnav.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/Media/document/REFERENTIEL%20COMPETENCES%20NSA%20PSA_CASNAV%20Grenoble%202021.xlsx

3	Langues vivantes	<p>Pour un projet LGT : Les LV1 et LV2 sont suivies (y compris par le CNED) et évaluées, éventuellement de manière adaptée : pas de dispense possible en collège.</p> <p>Pour un projet BAC PRO ou CAP : LV1 : prise en compte de la langue d'origine ou de scolarisation antérieure de l'EANA : Si l'élève a une bonne maîtrise des compétences écrites dans sa langue : note entre 15 et 20/20 Si l'élève maîtrise peu ou pas les compétences écrites dans sa langue : note entre 10 et 14/20 LV2 : l'EANA suit une langue vivante enseignée dans l'établissement (ou par le CNED) avec des résultats satisfaisants, sa moyenne est prise en compte pour Affelnet. Sinon il n'est pas noté.</p>
4	Histoire, géographie, éducation civique, découverte du monde	<p>Pour Affelnet 3^{ème} : l'élève est noté s'il peut obtenir un minimum de 10/20. Pour Affelnet lycée :</p> <p>Table de correspondance pour un projet BAC PRO ou CAP : Niveau de fin de cycle 1 ou inférieur : entre 0 et 4/20 Niveau de fin de cycle 2 : entre 5 et 9/20 Niveau de fin de cycle 3 : entre 10 et 14/20 Niveau de fin de cycle 4 : entre 15 et 20/20</p>
5	Sciences, technologie ou découverte professionnelle	<p>On note l'élève s'il peut obtenir un minimum de 10/20 en sciences et/ou technologie. Sinon, la découverte professionnelle peut remplacer la note de technologie : prise en compte de l'investissement de l'élève dans la préparation de son projet d'orientation : mini-stages, stages en entreprise, oral de stage...</p>
6	Education physique et sportive	L'élève est noté selon le droit commun.
7	Education musicale et arts plastiques	On note l'élève s'il peut obtenir un minimum de 10/20.

Classes avec dispositifs sport-études et formations bi-qualifiantes
Avec vœux spécifiques AFFELNET Lycée
Rentrée 2026

Dpt	Ville	Etablissement	Structure	Discipline	Identification vœu AFFELNET
26	Die	Lg du Diois	Formation biqualfiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation au : Diplôme D'Etat Accompagnateur Montagne Diplôme D'Etat Canoe Kayak Diplôme D'Etat Escalade Diplôme D'Etat Ski de Fond	2-GT SPORTIVE SPORT NATURE
	Valence	Lpo Algoud - Laffemas	Classe sport-études	Football	2-GT SPORT ETUDES
			Classe sport-études	Escalade	
			Classe sport-études	Rugby	
38	Bourgoin-Jallieu	Lgt L'Oiselet	Classe sport-études	Rugby	2-GT SPORT ETUDES
	Echirolles	Lgt Marie Curie	Classe sport-études	Natation Et Activ.Sportiv. Aquatiques	2-GT SPORT ETUDES
	Grenoble	Lpo Vaucanson	Classe sport-études	Judo	2-GT SPORT ETUDES
			Classe sport-études	Rugby	
		Lpo Louise Michel	Classe sport-études	Judo	2-GT SPORT ETUDES
			Classe sport-études	Rugby	
	La Mure	Lpo La Matheysine	Formation biqualfiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation Au : Diplôme D'Etat Ski Alpin	2-GT DIPLÔME D'ETAT SKI
	Villard-De-Lans	LCL et Sportif Jean Prevost	Classe sport-études	Ski Multi Activites	2-GT SPORT ETUDES
			Classe sport-études	Sports De Glace	
	Voiron	Lpo Ferdinand Buisson	Classe sport-études	Activites Sportives De Montagne	2-GT SPORT ETUDES
Classe sport-études			Cyclisme		
Classe sport-études			Escalade		
Lpa La Martelliere		Formation biqualfiante	CPJEPS Mention animateur d'Activites Et Vie Quotidienne	2DPROA SERV. PERS. TER. ET CPJEPS	
73	Albertville	Lpo Jean Moulin	Classe sport-études	Ski Multi Activites	2-GT SPORT ETUDES
	Chambery	Lpo Louis Armand	Classe sport-études	Handball	2-GT SPORT ETUDES

*FGCMEESM : Formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne

Classes avec dispositifs sport-études et formations bi-qualifiantes
Avec vœux spécifiques AFFELNET Lycée
Rentrée 2026

Annexe 15 (2/2)

Dpt	Ville	Etablissement	Structure	Discipline	Identification vœu AFFELNET
73	La Motte Servolex	Legta Reinach	Classe sport-études	Ski Alpin	2-GT SPORT ETUDES
			Classe sport-études	Ski Nordique	
			Classe découverte sport.	APPN	2-GT SECONDE SPORTIVE APPN
			formation biqualifiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation Au : Diplôme D'Etat Ski Alpin Certification De Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak	2-GT DIPLÔME ETAT SKI 2DPROA PRODUCTIONS/AGRO-EQUIP/DE SKI 2DPROA PRODUCTIONS/CGEA/DE SKI
	Moutiers	Lpo Ambroise Croizat	Classe sport-études	Ski Multi Activites	2-GT SPORT ETUDES
			formation biqualifiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation Au : Brevet National Pisteur Secouriste Diplôme d'Etat Accompagnateur Montagne Diplôme d'Etat Ski Alpin Diplôme d'Etat Ski De Fond	2-GT DIPLÔME D'ETAT MONTAGNE 2-GT DIPLÔME D'ETAT SKI
St-Michel-De-Maurienne	Lp General Ferrie	formation biqualifiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation Au : Brevet National Pisteur Secouriste Diplôme d 'Etat Accompagnateur Montagne Diplôme d'Etat Ski Alpin Diplôme d'Etat Ski De Fond	2NDPRO MET. CONSTRUC. DUR. BAT. TP SPORT 2NDPRO MET. TRANS. NUM. ENERG. SPORT 2NDPRO MET. DE LA RELATION CLIENT SPORT	
74	Annecy	Lgt Charles Baudelaire	Classe sport-études	Football	2-GT SPORT ETUDES
		Lgt Gabriel Fauré	Classe sport-études	Natation Et Activ.Sportiv. Aquatiques - ouverture à la rentrée 2026	2-GT SPORT ETUDES

	Chamonix-Mont-Blanc	Lpo Roger Frison Roche	formation biquilifiante	Formation générale commune (FGCMEESM*) Préparation Au : Brevet National Pisteur Secouriste Diplôme d'Etat Accompagnateur Montagne Diplôme d'Etat Ski Alpin Diplôme d'Etat Ski De Fond	2-GT DIPLÔME D'ETAT MONTAGNE 2-GT DIPLÔME D'ETAT SKI ALPIN 2-GT DIPLÔME D'ETAT SKI NORDIQUE 2NDPRO MET. REL. CLIENT DE SKI NORD. FOND 2NDPRO MET. REL. CLIENT BE PISTEUR SECOUR. 2NDPRO MET. REL. CLIENT DE SKI ALPIN
	Passy	Lpo Mont Blanc Rene Dayve	Classe sport-études	Hockey Sur Glace Ski Multi Activites	2-GT SPORT ETUDES
		Classe sport-études			

*FGCMEESM : Formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne

MODALITÉS PARTICULIÈRES DE CANDIDATURE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

2^{des} GT Sections internationales et binationales

SECTIONS INTERNATIONALES			
Lycée <i>Europole</i> – Grenoble (38)	Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais	Pour information : Ouverture des inscriptions aux tests : décembre 2025 Date limite des candidatures en ligne : <u>16 mars 2026</u> Date limite d’envoi ou de dépôt des dossiers papiers : <u>23 mars 2026</u>	Tests d’admission : <u>23 et 24 avril 2026</u>
Lycée <i>Argouges</i> – Grenoble (38)	Américaine	Pour information : Dossier d’inscription à retourner <u>avant le 14 mars 2026</u>	Epreuves écrites d’admission le <u>31 mars 2026</u> et épreuve orale le <u>31 mars ou 1^{er} avril 2026</u>
Lycée <i>Vaugelas</i> – Chambéry (73)	Britannique	Pour information : Dossier d’inscription à retourner <u>avant le 30 janvier 2026</u>	Épreuve écrite le <u>3 avril 2026</u> et épreuve orale <u>entre le 20 et le 24 avril 2026</u>
Lycée <i>G Faure</i> – Tournon-sur-Rhône (07)	Américaine	Pour information : Dossier à envoyer <u>avant le 13 mars 2026</u>	Épreuve écrite le <u>25 mars 2026</u>

Pour plus d’information, contacter directement les établissements ou consulter leur site.

SECTIONS BINATIONALES		
ABIBAC BACHIBAC ESABAC	Les établissements d’origine saisissent les candidatures et transmettent la grille pédagogique aux établissements d’accueil. <div style="border: 1px solid black; background-color: #e1eef6; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"> Liste des établissements (annexe 17) </div> <div style="border: 1px solid black; background-color: #e1eef6; padding: 5px; text-align: center;"> Grille pédagogique (annexe 3) </div>	Transmission à l’établissement demandé <u>au plus tard le 13 mai 2026</u>
	La sélection des candidats est effectuée par les proviseurs des établissements d’accueil.	Les listes des élèves retenus en liste principale et en liste complémentaire seront transmises à la DSDEN <u>au plus tard le 22 mai 2026</u>

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AYANT DES 2^DES GT AVEC ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS CONTINGENTÉS,
SECTIONS BINATIONALES ET SECTIONS INTERNATIONALES**

	Département	Établissement	Ville
Enseignement optionnel : Création et culture design			
	Ardèche	Astier	AUBENAS
	Isère	Léonard de Vinci	VILLEFONTAINE
		André Argouges	GRENOBLE
Enseignement optionnel : Arts du cirque			
	Drôme	Lycée du Diois	DIE
Enseignement optionnel : Culture et pratique de la musique et de la danse			
	Haute-Savoie	Lycée Gabriel Fauré	ANNECY
Seconde générale et technologique du Ministère de l'Agriculture			
	Ardèche	Olivier de Serres	AUBENAS
	Drôme	Terre d'Horizon	ROMANS-SUR-ISERE
		Le Valentin	BOURG-LES-VALENCE
	Isère	La Côte Saint André	LA COTE-ST-ANDRÉ
		Grenoble Saint-ismier	ST-ISMIER
		AGROTEC	VIENNE
	Savoie	Reinach	LA MOTTE-SERVOLEX
	Haute-Savoie	ENILV	LA ROCHE SUR FORON
Seconde STHR sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration			
	Isère	Lesdiguières	GRENOBLE
	Haute-Savoie	Savoie Léman	THONON-LES-BAINS
Sections binationales :			
Abibac (Allemand - Français)	Isère	International Europole	GRENOBLE
		André Argouges	GRENOBLE
Bachibac (Espagnol - Français)	Drôme	Camille Vernet	VALENCE
	Haute Savoie	Jean Monnet	ANNEMASSE
Esabac (Italien - Français)	Isère	International Europole	GRENOBLE
		Mounier	GRENOBLE
		De l'Édit	ST-MAURICE-L'EXIL
		Portes de l'Oisans	VIZILLE
	Savoie	Du Granier	LA RAVOIRE
		Paul Héroult	ST-JEAN-DE-MAURIENNE
	Haute-Savoie	Jean Monnet	ANNEMASSE
		Charles Poncet	CLUSES
		Baudelaire	CRAN GEVRIER
		Mont Blanc René Dayve	PASSY
Sections internationales :			
Allemand, Anglais (britannique), Arabe, Espagnol, Italien, Portugais	Isère	Cité scolaire internationale - Europole	GRENOBLE
Anglais (américain)	Isère	Section internationale -Argouges	GRENOBLE
	Ardèche	Section international – G. Faure	TOURNON-SUR-RHONE
Anglais (britannique)	Savoie	Section internationale - Vaugelas	CHAMBÉRY

DISPOSITIF D'ACCÈS À LA VOIE TECHNOLOGIQUE

2^{de} GT Parcours STL – 2^{de} GT PARCOURS STI2D - 2^{de} GT PARCOURS ST2S

- **Reconduite et élargissement du dispositif d'accès à la voie technologique**

Ce dispositif d'accès à la voie technologique mis en place à titre expérimental en 2022 est reconduit pour la **2^{de} GT Parcours STL**, la **2^{de} GT Parcours STI2D** et la **2^{de} GT Parcours ST2S**, pour la rentrée 2026. Ce dispositif s'adresse à des élèves de 3^e intéressés par les bacs STL, STI2D et ST2S.

Pendant l'année de seconde, un accompagnement renforcé et formalisé permet de découvrir les séries STL, STI2D et STSS afin de consolider leur choix d'orientation (suivi d'un enseignement optionnel, immersions en classe de 1^{re} STL/STI2D/STSS, découverte des formations du supérieur, etc.).

- **Affectation en 2^{de} GT Parcours STL, en 2^{de} GT Parcours STI2D et en 2^{de} GT Parcours ST2S**

Les vœux « 2^{de} GT Parcours STL », « 2^{de} GT Parcours STI2D » et « 2^{de} GT Parcours ST2S » sont identifiés dans AFFELNET Lycée.

Élèves concernés : tous les élèves intéressés.

Zone de recrutement : académique.

Modalités de recrutement : barème de l'élève calculé à partir des compétences du socle commun et des champs disciplinaires.

Ces vœux ne font pas l'objet d'une demande de dérogation.

- **Orientation après la 2^{de} GT Parcours STL, la 2^{de} GT Parcours STI2D et la 2^{de} GT Parcours ST2S**

Le suivi de ce parcours de découverte permettra aux élèves de bénéficier d'un accès prioritaire à la 1^{re} STI2D, STL ou ST2S dans l'établissement d'origine, sous réserve d'une décision d'orientation favorable.

Les autres voies d'orientation (1^{re} générale et autres séries de 1^{re} technologique) sont également envisageables, sous réserve d'une décision d'orientation favorable.

- **Lycées participant à cette expérimentation :**

2GT parcours STIDD	LYCEE BOISSY D'ANGLAS (07) à ANNONAY
	LYCEE ASTIER (07) à AUBENAS
	LYCEE LES CATALINS (26) à MONTELIMAR
	LYCEE GUSTAVE JAUME (26) à PIERRELATTE – ouverture à la rentrée 2026
	LYCEE ALGOUD – LAFFEMAS (26) à VALENCE
	LYCEE FERDINAND BUISSON (38) à VOIRON
	LYCEE VAUCANSON (38) à GRENOBLE
	LYCEE CHARLES GABRIEL PRAVAZ (38) à LE PONT DE BEAUVOISIN

	LYCEE GALILÉE (38) à VIENNE
	LYCEE PORTES DE L'OISANS (38) à VIZILLE
	LYCEE MONGE (73) à CHAMBÉRY
	LYCEE LOUIS ARMAND (73) à CHAMBÉRY
	LYCEE PAUL HEROULT (73) à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
	LYCEE RENÉ PERRIN (73) à UGINE
	LYCEE JEAN MONNET (74) à ANNEMASSE
	LYCEE LOUIS LACHENAL (74) à ARGONAY
	LYCEE MONT BLANC RENE DAYVE (74) à PASSY
	LYCEE DE L'ALBANAIS (74) à RUMILLY
	LYCEE CHARLES PONCET (74) à CLUSES
2GT parcours STL	LYCEE LES CATALINS (26) à MONTELIMAR
	LYCEE ALGOUD – LAFFEMAS (26) à VALENCE
	LYCEE ANDRE ARGOUGES (38) à GRENOBLE
	LYCEE LOUISE MICHEL (38) à GRENOBLE
	LYCEE LA SAULAIE (38) à SAINT MARCELLIN
	LYCEE GALILÉE (38) à VIENNE
	LYCEE PORTES DE L'OISANS (38) à VIZILLE
	LYCEE PHILIBERT DELORME (38) à L'ISLE-D'ABEAU
	LYCEE ELIE CARTAN (38) à LA TOUR DU PIN
	LYCEE JEAN MOULIN (73) à ALBERTVILLE
	LYCEE LOUIS ARMAND (73) à CHAMBÉRY
	LYCEE GABRIEL FAURE (74) à ANNECY – Ouverture à la rentrée 2026
LYCEE JEAN MONNET (74) à ANNEMASSE	
2GT parcours ST2S	LYCEE LE GRANIER (73) à LA RAVOIRE

2^{des} PRO FAMILLES DE MÉTIERS ET 2^{de} COMMUNE

Ces formations sont organisées en familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2^{de} professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel.

Tous les bacs professionnels présentés ci-dessous ne sont pas proposés dans l'académie de Grenoble.

Rappel : les formations en apprentissage ne sont pas organisées en familles de métiers. Les contrats d'apprentissage sont définis et identifiés par spécialité du bac professionnel.

2^{des} Pro Familles de métiers du Ministère de l'Éducation nationale

2 ^{des} PRO FAMILLES DES MÉTIERS	BACCALAURÉATS ASSOCIÉS
Métiers de l'aéronautique	Bac pro Aviation générale Bac pro Aéronautique option avionique Bac pro Aéronautique option systèmes Bac pro Aéronautique option structure
Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement	Bac pro Étude et réalisation d'agencement Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés Bac pro Technicien menuisier agenceur
Métiers de l'alimentation	Bac pro Boucher charcutier traiteur Bac pro Boulanger-pâtissier Bac pro Poissonnier écailler traiteur
Métiers de l'hôtellerie-restauration	Bac pro Cuisine Bac pro Commercialisation et services en restauration
Métiers de la beauté et du bien-être	Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie Bac pro Métiers de la coiffure
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	Bac pro Travaux publics Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre Bac pro Aménagement et finition du bâtiment Bac pro Menuiserie aluminium-verre Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	Bac pro Organisation de transport de marchandises Bac pro Logistique Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules	Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles Bac pro Maintenance des matériels option B matériels de construction et manutention Bac pro Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts Bac pro Maintenance des véhicules option A voitures particulières Bac pro Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier Bac pro Maintenance des véhicules option C motocycles
Métiers de la mer	Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes -pêche Bac pro Électromécanicien marine Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes –

2^{des} Pro Familles de métiers du Ministère de l'Éducation nationale

2 ^{des} PRO FAMILLES DES MÉTIERS	BACCALAURÉATS ASSOCIÉS
<p>Métiers pour la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels</p>	<p>Bac pro Fonderie Bac pro Microtechniques Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages Bac pro Technicien modeleur Bac pro Traitements des matériaux</p>
<p>Métiers de la relation client</p>	<p>Bac pro Métiers de l'accueil Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale</p>
<p>Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment</p>	<p>Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A études et économie Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture Bac pro Géomètre</p>
<p>Métiers des industries graphiques et de la communication</p>	<p>Bac pro Façonnage de produits imprimés, routage Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques Bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées</p>
<p>Métiers des transitions numérique et énergétique</p>	<p>Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés Bac pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique (CIEL) Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables Bac pro Technicien de maintenance et d'efficacité énergétique Bac pro Métiers du froid et des énergies renouvelables</p>
<p>Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées</p>	<p>Bac pro Maintenance des systèmes de production connectés Bac pro Pilote de ligne de production Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons Bac pro Technicien de scierie</p>
	<p>commerce/plaisance professionnelle option voile ou option yacht Bac pro Polyvalent navigant pont/machine</p>

2^{des} Pro familles de métiers du Ministère de l'Agriculture (proposées dans l'Académie de Grenoble)

2 ^{des} PRO FAMILLES DE METIERS	BACCALAUREATS ASSOCIES
Métiers de l'alimentation - bio-industries - laboratoire	Bac pro Production en industries pharmaceutiques alimentaires et cosmétiques Bac pro Laboratoire contrôle qualité
Métiers du conseil vente	Bac pro Technicien conseil vente en alimentation Bac pro Technicien conseil vente en animalerie Bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie
Métiers de la nature – jardin – paysage - forêt	Bac pro Aménagements paysagers Bac pro Forêt Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune
Métiers des productions	Bac pro Agroéquipement Bac pro Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole Bac pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin Bac pro Productions aquacoles

2^{de} professionnelle commune

2 ^{de} Pro Commune	Bacs pro
2 ^{de} pro commune « Métiers du cuir »	Bac pro Métiers du cuir option « chaussures »
	Bac pro Métiers du cuir option « maroquinerie »
	Bac pro Métiers du cuir option « sellerie garnissage » <i>Option non proposée dans l'académie de Grenoble</i>

Informations aux candidats souhaitant intégrer une :

2^{de} pro Accompagnement Soins et services à la personne

2^{de} pro Animation Enfance Personnes âgées

2^{de} pro Services aux personnes et aux territoires

Rentrée 2026

Cette fiche signée par l'élève et la famille doit être remise à l'établissement d'origine avant la fin de saisie des vœux.

Au lycée professionnel, les stages ou les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont obligatoires pour l'obtention du CAP ou du bac professionnel.

Elles se déroulent pendant le temps scolaire et votre enfant reste élève.

Pour les formations suivantes (Accompagnement Soins et services à la personne, Animation Enfance Personnes âgées, Services aux personnes et aux territoires) des vaccinations sont exigées pour être accepté sur certains lieux de stage qui font partie du parcours obligatoire de formation (exemple : les lieux auprès d'un public non autonome) :

- la diphtérie
- le tétanos
- la poliomyélite
- l'hépatite B (une preuve de votre couverture immunitaire dès le premier jour de stage)

Pour information :

Dans certains services hospitaliers ou EPHAD la vaccination antigrippe pourra être exigée par le médecin du travail de l'établissement.

Vu et pris connaissance, le _____ / _____ / 2026

Signature du responsable légal :

Signature candidat :

**Informations aux candidats souhaitant intégrer
un Baccalauréat professionnel
« Techniques d'interventions sur installations nucléaires »**

Rentrée 2026

Cette fiche signée par l'élève et la famille doit être remise à l'établissement d'origine avant la fin de saisie des vœux

1. Conditions relatives à l'exercice des métiers du nucléaire :

L'exercice des métiers du nucléaire nécessite des comportements professionnels adaptés : rigueur, strict respect des consignes et des règles, capacité à développer des qualités relationnelles au sein d'un collectif de travail.

Le candidat à l'entrée en formation du baccalauréat professionnel **Techniques d'Interventions sur Installations Nucléaires** doit être informé des conditions particulières de l'exercice des métiers du nucléaire. L'accès aux sites nucléaires obéit à des règles strictes de sûreté et de surveillance.

Par ailleurs, l'exercice du travail dans ce secteur requiert une aptitude médicale favorable.

2. En cours de formation de 2^{de} professionnelle :

Dans le respect de cette réglementation, les entreprises du secteur nucléaire accueillant les élèves de 2^{de} professionnelle, lors de leur formation, exigeront, dès lors, les documents suivants :

- Un extrait de casier judiciaire vierge.
- Un certificat médical permettant d'écartier toute inaptitude physique à l'exercice des métiers de la filière nucléaire. Les visites médicales seront organisées dans le cadre de la formation.
- Une pièce d'identité en cours de validité pour se rendre sur les sites

Vu et pris connaissance, le _____ / _____ / 2026

Signature du responsable légal :

Signature du candidat :

**Informations aux candidats souhaitant intégrer un CAP
« Agent de Sécurité »
Rentrée 2026**

Cette fiche signée par l'élève et la famille doit être remise à l'établissement d'origine avant la fin de saisie des vœux.

Pour exercer les métiers de la Sécurité et de la Prévention, le postulant doit remplir certaines conditions en fonction du métier auquel il se destine :

1 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité civile

L'activité de sapeur-pompier professionnel et volontaire exige des conditions d'aptitude physique et médicale, notamment :

- **Vaccinations obligatoires,**
- **Vaccination hépatite B,**
- **Pas d'antécédents rachidiens,**
- **Vision corrigée ou égale à 16/10° pour les deux yeux,**
- **Contrôle pulmonaire (Appareil Respiratoire Isolant),**
- **Brevet de natation de 50 mètres nage libre.**

2 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité privée

Il est nécessaire, pour exercer la profession d'agent de sécurité, d'avoir 18 ans et d'être titulaire d'une qualification de niveau 3 dans cette filière.

Après l'obtention de la qualification de niveau 3, une demande d'autorisation d'exercer le métier d'Agent de Sécurité doit être formulée auprès d'un organisme (CNAPS) qui réalisera une enquête de moralité pouvant déboucher sur un refus (casier judiciaire, fichiers de la Gendarmerie et de la Police Nationale). Un numéro d'agrément est délivré en cas d'autorisation d'exercer la profession.

L'article L. 612-20 du code de la **sécurité** intérieure dispose désormais que l'autorisation d'exercice de l'activité de **sécurité** privée est refusée à un **étranger** non ressortissant de l'UE ou de l'EEE, s'il n'est pas titulaire « depuis au moins cinq ans, d'un **titre de séjour** ».

3 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité publique

L'activité de policier ou de gendarme exige des conditions :

- **D'aptitude physique et médicale :**
Une acuité visuelle (après correction) au moins égale à 15/10^{èmes} pour les deux yeux avec un minimum de 5/10^{èmes} pour un œil,
- **De moralité :**
Aucun antécédent judiciaire.

Par ailleurs, il revient au candidat potentiel de se renseigner sur les conditions requises pour les autres concours publics ou privés qui permettent d'accéder aux métiers de la « sécurité » tels que les douanes, les agents de sécurité aux musées de France, entre autres.

Vu et pris connaissance, le _____ / _____ / 2026

Signature du responsable légal :

Signature du candidat :

Informations aux candidats souhaitant intégrer

Un baccalauréat professionnel

« Métiers de la Sécurité »

Rentrée 2026

Cette fiche signée par l'élève et la famille doit être remise à l'établissement d'origine avant la fin de saisie des vœux.

Pour exercer les métiers de la Sécurité et de la Prévention, le postulant doit remplir certaines conditions en fonction du métier auquel il se destine :

1 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité civile

L'activité de sapeur-pompier professionnel et volontaire exige des conditions d'aptitude physique et médicale, notamment :

- **Vaccinations obligatoires,**
- **Vaccination hépatite B,**
- **Pas d'antécédents rachidiens,**
- **Vision corrigée ou égale à 16/10' pour les deux yeux,**
- **Contrôle pulmonaire (Appareil Respiratoire Isolant),**
- **Brevet de natation de 50 mètres nage libre.**

2 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité privée

Il est nécessaire, pour exercer la profession d'agent de sécurité, d'avoir 18 ans et d'être titulaire d'une qualification de niveau 3 dans cette filière.

Après l'obtention de la qualification de niveau 3, une demande d'autorisation d'exercer le métier d'Agent de Sécurité doit être formulée auprès d'un organisme (CNAPS) qui réalisera une enquête de moralité pouvant déboucher sur un refus (casier judiciaire, fichiers de la Gendarmerie et de la Police Nationale). Un numéro d'agrément est délivré en cas d'autorisation d'exercer la profession.

L'article L. 612-20 du code de la **sécurité** intérieure dispose désormais que l'autorisation d'exercice de l'activité de **sécurité** privée est refusée à un **étranger** non ressortissant de l'UE ou de l'EEE, s'il n'est pas titulaire « depuis au moins cinq ans, d'un **titre de séjour** ».

3 - Conditions relatives à l'exercice des métiers de la sécurité publique

L'activité de policier ou de gendarme exige des conditions :

- **D'aptitude physique et médicale :**
Une acuité visuelle (après correction) au moins égale à 15/10^{èmes} pour les deux yeux avec un minimum de 5/10^{èmes} pour un œil,
- **De moralité :**
Aucun antécédent judiciaire.

Par ailleurs, il revient au candidat potentiel de se renseigner sur les conditions requises pour les autres concours publics ou privés qui permettent d'accéder aux métiers de la « sécurité » tels que les douanes, les agents de sécurité aux musées de France, entre autres.

Vu et pris connaissance, le _____ / _____ / 2026

Signature du responsable légal :

Signature du candidat :

Informations aux candidats souhaitant intégrer une :

2^{de} pro Conducteur routier de marchandises »

1^{re} année CAP Conducteur routier de marchandises opt. Livraisons longue distance

1^{re} année CAP conducteur livreur de marchandises opt. Livraisons de proximité

Rentrée 2026

Cette fiche signée par l'élève et la famille doit être remise à l'établissement d'origine avant la fin de saisie des vœux.

Pour exercer les métiers du transport, le postulant doit remplir certaines conditions en fonction du métier auquel il se destine :

Conditions relatives à l'exercice des métiers du transport :

L'exercice professionnel dans les métiers du transport requiert des conditions physiques spécifiques pour la délivrance d'une aptitude médicale favorable à la formation.

L'activité de conduite exige des conditions d'aptitude physique et médicale, notamment :

- Vaccinations à jour
- Pas d'antécédents de pathologies graves : rachidiennes ou neurologiques, cardiaques...
- Vision des reliefs et vision corrigée : acuité minimale de 8/10^e pour l'œil le meilleur et 1/10^e pour l'œil le moins bon

En cas de doute ou d'interrogations sur une pathologie ou un handicap, la famille se rapprocher de l'infirmier-e de votre établissement, de votre médecin traitant du spécialiste qui suit votre enfant ou encore du médecin agréé par la préfecture² pour la visite médicale du permis de conduire.

En début de formation de 2^{de} professionnelle :

Le lycée demandera aux élèves, un CERFA permettant d'écarter toute inaptitude physique à l'exercice des métiers du transport.

Pour l'obtenir, les élèves devront consulter un médecin agréé par la préfecture¹.

Il est fortement recommandé d'obtenir ce certificat avant les congés de Toussaint.

CERFA 14880*02 Pour les formations suivantes :

2^{de} pro Conducteur routier de marchandises

1^{re} année CAP conducteur routier de marchandises opt. Livraisons longue distance

1^{re} année CAP conducteur livreur de marchandises opt. Livraisons de proximité

Si l'élève présente une inaptitude, il ne pourra pas poursuivre sa formation.

Vu et pris connaissance, le / / 2026

Signature du responsable légal

² Liste des médecins agréés disponible sur le site www.service-public.fr

Modalités d'affectation en 2^{de} pro Transport fluvial Rentrée 2026

Pour intégrer la 2^{de} professionnelle Transport fluvial au lycée Les Catalins, les candidats constituent :

- **un dossier candidat** (annexe 25.2) composé des bulletins de notes du dernier trimestre de 4^e, du 1^{er} et 2nd trimestre de 3^e.

Le dossier est transmis par l'établissement d'origine au lycée Les Catalins avant le **1^{er} juin 2026** à l'adresse : ce.0260113g@ac-grenoble.fr.

Dans l'objet du courriel devra figurer « Transport Fluvial – Candidature de **prénom** et **NOM de l'élève** ».

- **une fiche de renseignements médicaux** (annexe 25.3) : la famille renvoie cette fiche par courrier postal avant le **1^{er} juin 2026** au service médico-social du rectorat de Grenoble. Sur l'enveloppe, doivent figurer le nom et prénom du candidat, et la mention « Bac pro Transport fluvial ».

Les candidatures seront par la suite étudiées lors d'une commission en établissement.

ATTENTION : le vœu pour la 2^{de} professionnelle Transport fluvial devra parallèlement être saisi dans AFFELNET Lycée.

Conditions relatives à l'exercice des métiers du transport fluvial :

L'exercice professionnel dans les métiers du transport requiert des conditions physiques spécifiques pour la délivrance d'une aptitude médicale favorable à la formation. Notamment :

- Vaccinations à jour
- Pas d'antécédents de pathologies sévères : cardio-vasculaires, pulmonaires, neurologiques, ostéo-articulaires...
- Acuité des deux yeux ensemble ou du meilleur œil, avec ou sans correction supérieure ou égale à 0,8.

En cas de doute ou d'interrogations sur une pathologie ou un handicap, la famille doit se rapprocher de l'infirmier ou de l'infirmière de l'établissement, ou du médecin traitant qui suit leur enfant.

En début de formation de 2^{de} professionnelle :

Le lycée demandera aux élèves, un CERFA* permettant d'écarter toute inaptitude physique à l'exercice des métiers du transport. Il est fortement recommandé d'obtenir ce certificat avant les vacances de la Toussaint. Si l'élève présente une inaptitude, il ne pourra pas poursuivre sa formation.

*CERFA 51105#01 colonne « bateaux de commerce » pour la formation Bac professionnel Transport fluvial.

DOSSIER DE CANDIDATURE : Année scolaire 2026 / 2027

Seconde professionnelle Transport Fluvial

Lycée Les Catalins – 24 avenue des Catalins – BP 359 – 26216 Montélimar Cedex

ATTENTION : La saisie du vœu doit être fait sur AFFELNET Lycée

Le dossier est à envoyer par l'établissement d'origine pour le 1^{er} juin 2026 au lycée Les Catalins par mail : ce.0260113g@ac-grenoble.fr. Dans l'objet du courriel devra figurer « Transport Fluvial – Candidature de prénom et NOM de l'élève ».

Le dossier de candidature est composé :

- de l'avis du conseil de classe (encadré ci-dessous)
- du dernier bulletin de 4e, des bulletins du 1^{er} et du 2nd trimestre de 3^e.

Établissement scolaire :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Avis du chef d'établissement :

(préciser notamment si l'élève a participé à des actions d'information sur le fluvial, des éléments pouvant justifier sa motivation pour ce projet d'orientation, d'éventuelles difficultés...)

Favorable

Sans avis

Défavorable

Suivi actuel :

A-t-il un suivi psychologique OUI NON

Précisez.....
.....
.....

A-t-il un suivi médical OUI NON

Précisez.....
.....
.....

A-t-il un traitement médical OUI NON

Précisez.....
.....
.....

Autres suivis OUI NON

Précisez.....
.....
.....

Hospitalisation NON OUI : quand

Précisez la raison :

INFORMATIONS IMPORTANTES :

La consommation de produits psycho-actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins. Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Une inaptitude totale à la pratique de l'EPS ou « une dispense de sport » peut être incompatible avec l'aptitude aux travaux réglementés et demandera le ré-examen de l'aptitude aux travaux réglementés. Seule une inaptitude partielle à la pratique de l'EPS est cohérente avec la pratique professionnelle et permet l'aménagement de la pratique en EPS et l'adaptation du poste de travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

À..... le

Signature de l'élève

Signature des parents

ZONES ET ÉTABLISSEMENTS FRONTALIERS CONCERNÉS PAR LE BONUS RÉGIONAL
 Entrée en 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle

Collège d'origine	Lycées professionnels possibles
Académie de Grenoble vers Lyon et Clermont-Ferrand	
Isère → Rhône	
Collège François Ponsard - VIENNE Collège de l'Isle - VIENNE Collège Claude et Germain Grange - SEYSSUEL Collège Georges Brassens - PONT-EVEQUE Collège Jacques Prévert - HEYRIEUX Collège les Allinges - ST-QUENTIN-FALLAVIER Collège Anne Franck - LA VERPILLIERE	LP Pablo Picasso - GIVORS LP Danielle Casanova - GIVORS
Isère → Loire	
Collège François Ponsard - VIENNE Collège de l'Isle - VIENNE Collège Claude et Germain Grange - SEYSSUEL Collège Georges Brasses - PONT-EVEQUE	LP René Cassin - RIVE DE GIER LP Petites Bruyères - SAINT CHAMOND
Haute-Savoie → Ain	
Collège du Mont des Princes – SEYSSSEL Communes d'ELOISE et CLARAFOND (collège de Frangy)	LPO Saint-Exupéry - BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
Savoie → Ain	
Collège Charles Dullin - YENNE	LP du Bugey - BELLEY
Ardèche → Loire	
Collège des Perrières - ANNONAY Collège de la Lombardière - ANNONAY	LP Albert Camus – FIRMINY LP Jacob Holtzer - FIRMINY LP de Beauregard - MONTBRISON
Académie de Lyon et Clermont-Ferrand vers Grenoble	
Ain → Isère	
Commune de LOYETTES	LP L'Odysée - PONT DE CHERUY
Rhône → Isère	
Communes du secteur du collège le Bassenon - CONDRIEUX	LPO Galilée - VIENNE LPO de l'Édit - ROUSSILLON
Loire → Isère	
Communes du secteur du collège Gaston Baty – PELUSSIN	LPO Galilée - VIENNE LPO de l'Édit - ROUSSILLON
Ain → Haute Savoie	
Collège de Péron - PERON Collège Marcel Anthonioz - DIVONNE-LES-BAINS Collège Georges Charpak - GEX Collège Jacques Prévert - ST-GENIS-POUILLY Collège le Joran - PREVESSIN-MOENS Collège International - FERNEY-VOLTAIRE	LP Germain Sommeiller - ANNECY LP Tom Morel - Annecy LPO Louis Lachenal - PRINGY LP Portes des Alpes - RUMILY LP Amédée Gordini - SEYNOD LP Hôtelier François Bise - BONNEVILLE LPO Savoie-Léman - THONON-LES-BAINS
Ain → Savoie	
Collège du Bugey - BELLEY Collège Henri Dunant - CULOZ Collège du Valromey - ARTEMARE	LP la Cardinière - CHAMBÉRY LP Louis Armand – CHAMBÉRY LP Monge - CHAMBÉRY LP du Nivolet - LA RAVOIRE
Loire → Ardèche	
Collège Gaston Baty - PELUSSIN Collège du Pilat - BOURG-ARGENTAL	LPO Boissy d'Anglas - ANNONAY LP Joseph et Etienne Montgolfier - ANNONAY

FORMATIONS PROFESSIONNELLES RARES OUVERTES EN INTER-ACADÉMIE

Entrée en 1^{re} année de CAP et 2^{de} professionnelle

Dans le cadre de l'harmonisation de la région académique (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon), un bonus régional est attribué aux élèves qui demandent une formation n'existant pas dans leur académie mais offerte dans l'une des deux autres académies, afin de leur permettre de bénéficier du même traitement que les élèves de l'académie d'accueil.

Formations rares des académies de Clermont-Ferrand et Lyon ouvrant droit au bonus régional pour les élèves de l'académie de Grenoble

Les candidats de l'académie de Grenoble demandant les formations suivantes bénéficieront du bonus régional :

Académie de Clermont-Ferrand	
Formations	Établissements
1 ^{re} CAP Ferronnier d'art	LP Jean Monnet à Yzeure
2 ^{de} professionnelle Construction des carrosseries	LP Roger Claustres à Clermont-Ferrand
2 ^{de} professionnelle Technicien en prothèse dentaire	LP Roger Claustres à Clermont-Ferrand
2 ^{de} professionnelle Photographie	LP La Fayette à Clermont-Ferrand

Académie de Lyon	
Formations	Établissements
1 ^{re} CAP Cannage paillage en ameublement	Cité scolaire René Pellet – EREA déficients visuels à Villeurbanne
1 ^{re} CAP Fleuriste	Lycée Claude Bernard à Villefranche-sur-Saône
1 ^{re} Tapissier-tapissière d'ameublement en décor	LP Georges Lamarque à Rillieux-la-Pape
1 ^{re} CAP Vannerie	Cité scolaire René Pellet - EREA déficients visuels à Villeurbanne
2 ^{de} professionnelle « Métiers de la réalisation de produits mécaniques » : Bac pro Fonderie, outillage, modelage	Lycée Hector Guimard à Lyon
2 ^{de} professionnelle « Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement » : Bac pro Étude et réalisation d'agencement	LP Georges Lamarque à Rillieux-la-Pape
1 ^{re} professionnelle « Boucher-charcutier-traiteur »	Lycée François Rabelais à Dardilly
2 ^{de} professionnelle Optique photonique : technologie de la lumière	Lycée Branly à Lyon
2 ^{de} professionnelle Photographie	Lycée La Côtère à La Boisse
2 ^{de} professionnelle Technicien en prothèse dentaire	Lycée Hector Guimard à Lyon

Formations rares de l'académie de Grenoble ouvrant droit au bonus régional pour les élèves des académies de Clermont-Ferrand et Lyon

Formations rares de l'académie de Grenoble	Académies bénéficiant du bonus régional	
	Clermont-Ferrand	Lyon
2^{de} pro Métiers de l'aéronautique Lycée du Grésivaudan à Meylan		X
2^{de} pro Métiers de l'alimentation vers les spécialités / bac pro Boulanger-pâtissier Lycée Lesdiguières à Grenoble	X	
2^{de} pro Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement / Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés - LP L. Amblard à Valence - LP L. Lachenal à Annecy	X	
2^{de} pro Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics / Bac pro Menuiserie aluminium-verre - Lycée Astier à Aubenas - LP le Nivolet à La Ravoire	X	
2^{de} pro Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics / Bac pro Ouvrages du bâtiment métallerie - Lycée Montesquieu à Valence - Lycée Hector Berlioz à la Côte St André	X	
2^{de} pro Métiers de la réalisation de produits mécaniques/ Bac pro Microtechniques -LP Algoud Laffemas à Valence -LP F. Dolto au Fontanil Cornillon -LP C. Poncet à Cluses	X	
2^{de} pro Métiers de la réalisation de produits mécaniques/ Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages LP C. Poncet à Cluses	X	
2^{de} pro Métiers du cuir Lycée du Dauphiné à Romans-sur-Isère	X	X
2^{de} pro Techniques d'intervention sur installations nucléaires Lycée les Catalins à Montélimar	X	X
2^{de} pro Transport fluvial Lycée les Catalins à Montélimar <i>Recrutement national sur dossier et entretien + saisie AFFELNET Lycée</i>	Recrutement par commission pour la rentrée 2026	
2^{de} pro Transports par câbles et remontées mécaniques Lycée Général Ferrié à St Michel de Maurienne	X	X
CAP Maroquinerie Lycée du Dauphiné à Romans-sur-Isère		X
CAP Métiers de la mode -vêtement tailleur LP V. Hugo à Valence	X	X
CAP Transports par câbles et remontées mécaniques Lycée A. Croizat à Moutiers	X	X

Classe d'origine	Voie d'orientation demandée	Conditions de recevabilité	Modalités de gestion	Composants barème
2 ^{de} GT	1 ^{re} générale (même établissement)	Décision d'orientation favorable	-Saisie AFFELNET Lycée -Pas de note à saisir	- Bonus « continuité dans l'établissement »
	1 ^{re} générale avec enseignement de spécialité (EDS) spécifique non dispensé dans l'établissement d'origine	Décision d'orientation favorable + admission en 1 ^{re} G avec EDS spécifique	-Saisie AFFELNET Lycée -Saisie de la demande d'EDS spécifique dans l'application dédiée dans Colibris	- Bonus « Enseignement spécifique » (favorise l'affectation mais ne la garantit pas)
	1 ^{re} technologique STI2D, STL, ST2S	Décision d'orientation favorable pour la série demandée	-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Bonus « 2de GT-1 ^{re} techno. » - Bonus pour les élèves issus de 2 ^{de} GT Parcours STI2D/STL/ST2S
	1 ^{re} STMG	Décision d'orientation favorable pour la série demandée	-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Bonus critère géographique
	1 ^{re} STHR et 1 ^{ère} STD2A (même établissement)	Décision d'orientation favorable pour la série demandée	-Vœu généré automatiquement dans AFFELNET -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Bonus montée pédagogique
	1 ^{re} S2TMD	Décision d'orientation favorable pour la série demandée + modalités particulières de sélection	-Saisie AFFELNET Lycée	- Pas de barème - Affectation par commission
	1 ^{re} STAV	Décision d'orientation favorable pour la série demandée	-Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Bonus « élèves montants dans le même lycée agricole »
	1 ^{re} professionnelle du MEN	Instruction procédure « dispositif d'accès à la première professionnelle » (fiche passerelle)	-Saisie AFFELNET Lycée -Fiche passerelle -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Avis chef établissement d'accueil
	1 ^{re} professionnelle agricole	Avis favorable du conseil de classe	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Contact préalable avec l'établissement
	2 ^{de} GT (maintien ou redoublement)	Affectation de droit dans le même établissement et hors nouvelle demande pour section à capacité limitée	-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Bonus doublement
	- 2 ^{de} professionnelle - 1 ^{re} année de CAP		-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes disciplines 2 ^{de}

Classe d'origine	Voie d'orientation demandée	Conditions de recevabilité	Modalités de gestion	Composants barème
2 ^{de} professionnelle Hors famille de métiers	1 ^{re} professionnelle -même spécialité -même établissement	Affectation de droit	- Vœu généré automatiquement dans AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes de 2 ^{de} - Bonus « montée pédagogique-même établissement »
2 ^{de} professionnelle Famille de métiers et 2 ^{de} professionnelle commune	1 ^{re} professionnelle -spécialité en lien avec la famille de métiers ou 2 ^{de} commune -même établissement	Affectation de droit sous réserve que toutes les spécialités de la famille de métier proposées dans le lycée soient demandées	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes de 2 ^{de} - Bonus « montée pédagogique-même établissement »
2 ^{de} professionnelle	1 ^{re} professionnelle -même spécialité ou en lien avec famille de métiers -avec changement d'établissement		- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes de 2 ^{de} - Bonus "continuité pédagogique" (favorise l'affectation mais ne la garantit pas)
Toutes 2 ^{des} professionnelles	1 ^{ère} professionnelle « Passerelle » (changement de spécialité ou famille de métiers) Etablissements du MEN	Instruction procédure « dispositif d'accès à la première professionnelle » (Fiche passerelle)	- Saisie AFFELNET Lycée - Fiche passerelle - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Avis chef établissement d'accueil
	1 ^{re} professionnelle (changement de spécialité ou famille de métiers) Etablissements agricoles	Avis DRAAF requis	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Contact préalable avec l'établissement
	1 ^{ère} technologique	Avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de}
	-2 ^{de} professionnelle avec changement de spécialité ou famille de métiers -1 ^{ère} année de CAP		- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes disciplines 2 ^{de}
	2 ^{de} générale et technologique	Décision d'orientation favorable en fin de 3 ^e ou avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir - Saisie du code zone géographique correspondant au lycée de secteur de l'élève	- Notes disciplines 2 ^{de}
	2 ^{de} professionnelle dans le cadre d'un redoublement dans le même établissement	Décision du chef d'établissement	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes disciplines 2 ^{de} - Bonus doublement

Tableau de synthèse des possibilités et modalités d'affectation en lycée - Affectation post 2^{de}

Classe d'origine	Voie d'orientation demandée	Conditions de recevabilité	Modalités de gestion	Composants barème
Terminale CAP	1 ^{re} professionnelle	-Avis favorable du chef d'établissement d'origine -Obtention du diplôme du CAP	-Saisie AFFELNET Lycée - Notes de Terminale CAP à saisir	- Notes Terminale CAP Bonus cohérence filière
	1 ^{re} technologique	-Avis favorable du chef d'établissement d'origine -Obtention du diplôme du CAP	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de Terminale CAP à saisir	- Notes Terminale CAP
	1 ^{re} BMA	CAP en lien avec le BMA (CAP ébéniste, CAP arts du bois, Cap du secteur des métiers du bois)	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de Terminale CAP à saisir	- Notes Terminale CAP - Bonus cohérence filière
1^{re} professionnelle	1 ^{re} professionnelle (changement de spécialité) Etablissements du MEN	Instruction de la procédure « dispositif d'accès à la première pro » (fiche passerelle)	- Saisie AFFELNET Lycée - Fiche passerelle - Notes de 2 ^{de} pro à saisir	- Notes 2 ^{de} - Avis chef d'établissement d'accueil
	1 ^{re} professionnelle (changement de spécialité) Etablissements agricoles	Avis DRAAF	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} pro à saisir	- Notes 2 ^{de} - Contact préalable avec l'établissement
	1 ^{re} technologique	Avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} pro à saisir	- Notes 2 ^{de}
	1 ^{re} professionnelle dans le cadre d'un redoublement dans la même spécialité et dans le même établissement	Décision du chef d'établissement	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} pro à saisir	-Notes 2 ^{de} -Bonus doublement
1^{re} professionnelle ébéniste ou métiers du bois	1 ^{re} BMA ébéniste		- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} pro à saisir	- Notes de 2 ^{de}

Classe d'origine	Voie d'orientation demandée	Conditions de recevabilité	Modalités de gestion	Composants barème
1^{re} générale	1 ^{re} générale dans le cadre d'un redoublement dans le même établissement	Décision du chef d'établissement	- Saisie AFFELNET Lycée - Pas de note à saisir	- Bonus doublement
1^{re} générale et 1^{re} technologique	1 ^{re} technologique (réorientation)	Avis favorable du chef d'établissement d'origine	-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes de 2 ^{de}
	1 ^{re} générale (dans le cadre d'une réorientation après une 1 ^{re} technologique)	Décision d'orientation favorable à l'issue de la 2 ^{de} ou avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Pas de note à saisir	- L'affectation est conditionnée par les places restées vacantes dans l'établissement demandé.
	1 ^{re} technologique dans le cadre d'un redoublement dans le même établissement	Décision du chef d'établissement	-Saisie AFFELNET Lycée -Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes de 2 ^{de} - Bonus doublement
	1 ^{re} professionnelle Etablissements du MEN	Instruction procédure « dispositif d'accès à la première pro » (fiche passerelle)	-Saisie AFFELNET Lycée - Fiche passerelle - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Avis chef d'établissement d'accueil
	1 ^{re} professionnelle Etablissements agricole	Avis favorable du conseil de classe ou avis DRAAF	-Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 2 ^{de} à saisir	- Notes 2 ^{de} - Contact préalable avec l'établissement
1^{re} année de CAP	2 ^{de} générale et technologique	Décision d'orientation en fin de 3 ^e favorable ou avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 3 ^e à saisir - Saisie du code zone géographique correspondant au lycée de secteur de l'élève	- Notes disciplines 3 ^e
	2 ^{de} professionnelle ou 1 ^{re} année de CAP (=réorientation)	Pour une demande de 2 ^{de} professionnelle : décision d'orientation en fin de 3 ^e favorable ou avis favorable du chef d'établissement d'origine	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 3 ^e à saisir	- Notes disciplines 3 ^e
	1 ^{re} année de CAP dans le cadre d'un redoublement dans la même spécialité et dans le même établissement	Décision du chef d'établissement	- Saisie AFFELNET Lycée - Notes de 3 ^e à saisir	- Notes disciplines 3 ^e - Bonus doublement

Post 3^e

COEFFICIENTS NATIONAUX
1^{RE} ANNEE DE CAP • 2^{DE} PRO

	Français	Maths	Hist-Géo	LV1-LV2	EPS	Arts plastiques Musique	Sciences, Techno, DP
20 Spécialités pluritechnologiques de la production	5	6	3	4	3	2	7
CAP Conducteur d'installations de production							
2 ^{de} pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics							
2 ^{de} pro Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées							
2 ^{de} pro Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels							
2 ^{de} pro Métiers des transitions numérique et énergétique							
2 ^{de} pro Modélisation et prototypage 3D							
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4	5	3	3	4	3	8
CAP agricole Jardinier paysagiste							
CAP agricole Métiers de l'agriculture							
2 ^{de} pro agricole Nature-Jardin-Paysage-Forêt							
2 ^{de} pro agricole productions							
22 Transformations	4	6	3	3	3	3	8
CAP Crémier-fromager							
CAP Cuisine							
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air							
CAP Monteur en installations thermiques							
CAP Pâtissier							
CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)							
2 ^{de} pro agricole Alimentation, bio-industries et laboratoire							
2 ^{de} pro agricole Conseil-vente							
2 ^{de} pro Métiers de l'alimentation							
BNMA Bijouterie option Joaillerie							
23 Génie civil, construction, bois	4	6	4	2	4	3	7
CAP Carreleur mosaïste							
CAP Charpentier bois							
CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics							
CAP Ébéniste							
CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments							
CAP Maçon							
CAP Menuisier aluminium verre							
CAP Menuisier fabricant							
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation							
CAP Monteur en installations sanitaires							
CAP Peintre applicateur de revêtements							
2 ^{de} pro Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel							
2 ^{de} pro Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement							
2 ^{de} pro Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment							
2 ^{de} pro Technicien constructeur bois							

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; background-color: #f4a460; border-radius: 5px;">Post 3e</div> <div style="text-align: center; margin-left: 20px;"> (SUITE) COEFFICIENTS NATIONAUX 1^{RE} ANNEE DE CAP • 2^{DE} PRO </div>	Français	Maths	Hist-Géo	LV1-LV2	EPS	Arts plastiques Musique	Sciences, Techno, DP
24 Matériaux souples	4	5	3	3	3	6	6
CAP Maroquinerie CAP Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie CAP Métiers de l'entretien des textiles option B pressing CAP Métiers de la mode - vêtement tailleur CAP Métiers de la mode - vêtement flou 2 ^{de} pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement 2 ^{de} pro Métiers de la couture et de la confection 2 ^{de} pro Métiers du cuir							
25 Mécanique, électricité, électronique	4	6	3	4	3	2	8
CAP Carrossier automobile CAP Décolletage : opérateur régleur en décolletage CAP Electricien CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières CAP Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier CAP Maintenance des véhicules option C motocycles CAP Métallier CAP Peintre automobile CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage CAP Transport par câbles et remontées mécaniques 2 ^{de} pro Carrossier peintre automobile 2 ^{de} pro Métiers de l'aéronautique 2 ^{de} pro Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules 2 ^{de} pro Transport par câbles et remontées mécaniques							
30 Spécialités plurivalentes des services	6	5	4	5	3	3	4
2 ^{de} pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique							
31 Echanges et gestion	6	5	4	5	3	3	4
CAP Conducteur livreur de marchandises CAP Conducteur routier marchandises CAP Équipier polyvalent du commerce CAP Fleuriste CAP Opérateur logistique 2 ^{de} pro Conducteur transport routier marchandises 2 ^{de} pro Métiers de la relation client 2 ^{de} pro Transport fluvial							
32 Communication et information	6	4	3	5	3	5	4
2 ^{de} pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia 2 ^{de} pro Métiers des industries graphiques et de la communication							

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Post 3^e </div> (SUITE) COEFFICIENTS NATIONAUX 1^{RE} ANNEE DE CAP • 2DE PRO	Français	Maths	Hist-Géo	LV1-LV2	EPS	Arts plastiques Musique	Sciences, Techno, DP
	33 Services aux personnes	5	4	3	3	4	4

CAP Accompagnant éducatif petite enfance
 CAP Agent accompagnant au grand âge
 CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
 CAP Esthétique cosmétique parfumerie
 CAP Métiers de la coiffure
 CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural
 2^{de} pro agricole Services aux Personnes et Animations dans les territoires
 2^{de} pro Accompagnement, soins et services à la personne
 2^{de} pro Animation-enfance et personnes âgées
 2^{de} pro Métiers de la beauté et du bien-être
 2^{de} pro Métiers de l'hôtellerie-restauration
 2^{de} pro Optique lunetterie

34 Services à la collectivité	5	3	4	3	5	2	8
--------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---

CAP Agent de propreté et d'hygiène
 CAP Agent de sécurité
 2^{de} pro Hygiène, propreté, stérilisation
 2^{de} pro Métiers de la sécurité
 2^{de} pro Techniques d'interventions sur installations nucléaires

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Post 3^e </div> COEFFICIENTS 2^{de} GT à capacité contingentée	Français	Maths	Hist-Géo	LV1-LV2	EPS	Arts plastiques Musique	Sciences, Techno, DP
2^{de} GT – enseignement optionnel Culture création design	5	5	3	5	2	5	5
2^{de} STHR	5	2	3	9	2	3	6
2^{de} GT en lycée agricole	4	4	3	5	2	1	11

<div style="text-align: center;"> Post 2^{de} COEFFICIENTS 1^{re} Technologique 1^{re} PRO </div>	Français	Maths	LV1	LV2	Histoire Géo.	Physique Chimie	SVT	Technologie	EPS	Arts plastiques	Musique
	1^{re} STI2D	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0
1^{re} STMG (dont 1^{re} STMG ESABAC)	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
1^{re} ST2S	1	2	1	0	1	1	1	0	0	0	0
1^{re} STL	1	2	1	0	1	1	1	0	0	0	0
1^{re} STD2A	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
1^{re} STHR	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
1^{re} STAV	6	4	4	1	4	4	6	0	1	0	0
1^{re} PRO (toutes spécialités)	1	1	1	0	1	1	0	3	0	0	0

Liste des bonus de concordance des diplômes :
De la Terminale CAP
Vers la 1^{re} professionnelle (et 1^{re} BMA) sous statut scolaire
en établissements publics de l'Education nationale et de l'Agriculture

1BMA2 EBENISTE CAP Menuisier Installateur CAP Menuisier Fabricant CAP Ebéniste CAP Arts Bois Op A : Sculpteur Ornemaniste CAP Arts Bois Op B : Tourneur CAP Arts Bois Op C : Marqueteur CAP Menuisier en Sièges	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS, SERVICES A LA PERSONNE CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif CAPA Services aux Personnes et Vente en Espace Rural	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO AERONAUTIQUE OPTION SYSTEMES CAP Aéronautique Option Systèmes	BONUS Cohérence forte
1ERPRO AMA MARCHANDISAGE VISUEL CAP Métiers de l'enseigne et de la signalétique	BONUS Cohérence moyenne
1ERPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT CAP Peintre Applicateur de Revêtements CAP Métiers du Plâtre et de L'isolation CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments CAP Carreleur Mosaïste CAP Marbrier Bâtiment et Décoration	BONUS Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte Cohérence moyenne
1ERPROA AMENAGEMENT PAYSAGER CAPA Jardinier paysagiste	Cohérence forte
1ERPRO ANIMATION-ENFANCE ET PERSONNES AGEES CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO ARTIS. & MET.ART : TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT CAP Maroquinerie CAP Métiers de la Mode- Vêtement Tailleur CAP Métiers de la Mode - Vêtement Flou CAP Tapissier Ameublement en Siege CAP Tapissier Ameublement en Décor	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO BOULANGER-PÂTISSIER CAP Boulanger CAP Pâtissier	BONUS Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE CAP Peinture automobile CAP Carrossier automobile	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION CAP Production et Services en Restauration (Rapide,Coll,Cafét.) CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant CAP Cuisine	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte Cohérence moyenne

1ERPROA CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA) CAPA Métiers de l'agriculture	BONUS Cohérence forte
1ERPROA CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE CAPA Palefrenier soigneur CAPA Lad cavalier d'entraînement CAPA Maréchal-ferrant	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPROA CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES CAPA Métiers de l'agriculture	BONUS Cohérence forte
1ERPRO CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIERS MARCHANDISES CAP Conducteur Livreur Marchandises CAP Conducteur Routier Marchandises	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO CUISINE CAP Cuisine	BONUS Cohérence forte
1ERPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	BONUS Cohérence forte
1ERPRO GEOMETRE CAP Constructeur de Routes Et d'aménagements Urbains CAP Constructeur de Réseaux de Canalisations de Travaux Publics	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPROA GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE (GMNF) CAPA Travaux forestiers CAPA Jardinier paysagiste	Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO HYGIENE PROPETE STERILISATION CAP Agent de Propreté Et d'hygiène	BONUS Cohérence forte
1ERPRO INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES CAP Monteur Installations Thermiques CAP Monteur Installations Sanitaires	BONUS Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO INTERV. SUR PATRIMOINE BATI OPT.A MAÇONNERIE CAP Maçon CAP Marbrier Bâtiment Et Décoration CAP Tailleur De Pierre CAP Charpentier Bois CAP Couvreur	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO LOGISTIQUE CAP Operateur de Service -Relation Client et Livraison CAP Operateur/Opératrice Logistique	BONUS Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO MAINTENANCE DES MATERIELS OPT.B MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION CAP Conducteur D'engins de TP et Carrières CAP Maintenance Des Matériels Opt. B Mat. Const. et Manut.	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPT.A VOITURES PARTICULIERES CAP Maintenance de Véhicules Opt A Voit.Particul. CAP Maintenance de Véhicules Opt B Vehic.Trans.Rout CAP Maintenance de Véhicules Opt C Motocycles	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTB VEHICULES DE TRANSPORT ROUTIER CAP Maintenance de Véhicules Opt A Voit.Particul. CAP Maintenance de Véhicules Opt B Vehic.Trans.Rout CAP Maintenance de Véhicules Opt C Motocycles	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte Cohérence moyenne

1ERPRO MAINTENANCE DES VEHICULES OPTC MOTOCYCLES CAP Maint.Vehic.Opta Voit.Particul. CAP Maintenance de Véhicules Opt B Vehic.Trans.Rout CAP Maintenance de Véhicules Opt C Motocycles	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO MAINTENANCE SYST. DE PROD. CONNECTES CAP Conducteur d'installations De Production	BONUS Cohérence forte
1ERPRO MAINTENANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE CAP Monteur Installations Thermiques CAP Monteur Installations Sanitaires	BONUS Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE CAP Menuisier Aluminium-Verre	BONUS Cohérence forte
1ERPRO METIERS DE COMMERCE ET DE LA VENTE OPT A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL CAP Equipier Polyvalent du Commerce CAP Operateur de Service -Relation Client et Livraison CAPA Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO METIERS DE COMMERCE ET DE LA VENTE OPT B PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE CAP Equipier Polyvalent du Commerce CAP Operateur de Service -Relation Client et Livraison CAPA Services aux Personnes Vente Espace Rural	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO METIERS DE LA COIFFURE CAP Métiers de la Coiffure	BONUS Cohérence forte
1ERPRO METIERS DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTION CAP Maroquinerie CAP Métiers de la Mode- Vêtement Tailleur CAP Métiers de la Mode-Vêtement Flou	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO METIERS DE LA SECURITE CAP Agent de Sécurité	BONUS Cohérence forte
1ERPRO METIERS DE L'ACCUEIL CAP Equipier Polyvalent du Commerce CAP Operateur de Service -Relation Client et Livraison CAPA Services aux Personnes Vente Espace Rural	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO METIERS DU CUIR : CHAUSSURES CAP Maroquinerie CAP Métiers de la Mode-Vêtement Flou	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE CAP Maroquinerie CAP Métiers de la Mode- Vêtement Tailleur CAP Métiers de la Mode-Vêtement Flou	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO METIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVEL. CAP Installateur en Froid et Conditionnement d'air	BONUS Cohérence forte
1ERPRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET ENV. CONNECTES CAP Electricien	BONUS Cohérence forte
1ERPRO MICROTECHNIQUES CAP Décolletage ORD	BONUS Cohérence moyenne

1ERPRO ORGANISATION DE TRANSPORT MARCHANDISES CAP Conducteur Livreur Marchandises CAP Conducteur Routier Marchandises CAP Operateur/Opératrice Logistique CAP Operateur de Service -Relation Client et Livraison	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE CAP Real. Indus. en Chaudronnerie ou Soudage Opta Chaudr. CAP Real. Indus. en Chaudronnerie ou Soudage Optb Soudage CA Métallier	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence forte
1ERPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION CAP Conducteur d'installations de Production CAP Décolletage ORD CAP Plasturgie	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO PROCEDES DE LA CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS CAP Agent De La Qualité De L'eau	BONUS Cohérence forte
1ERPROA SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES (SAPAT) CAPA Services aux personnes et vente en espace rural	BONUS Cohérence forte
1ERPRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE CAP Real. Indus. en Chaudronnerie ou Soudage Opt A Chaudr. CAP Real. Indus. en Chaudronnerie ou Soudage Opt B Soudage CAP Métallier	BONUS Cohérence forte Cohérence forte Cohérence moyenne
BAC PRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPTA ETUDES ET ECONOMIE CAP Installateur en Froid et Conditionnement d'air CAP Monteur Installations Thermiques	BONUS Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC. CAP Menuisier Fabricant	BONUS Cohérence forte
1ERPRO TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS ŒUVRE CAP Maçon CAP Constructeur de Réseaux de Canalisations de Travaux Publics CAP Constructeur de Routes et d'aménagements Urbains CAP Marbrier Bâtiment Et Décoration CAP Tailleur de Pierre	BONUS Cohérence forte Cohérence forte Cohérence moyenne Cohérence moyenne Cohérence moyenne
1ERPROA TECHNICIEN CONSEIL-VENTE EN ALIMENTATION CAPA Services aux personnes et vente en espace rural CAPA Opérateur en industries agroalimentaires	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne
1ERPROA TECHNICIEN CONSEIL-VENTE EN PRODUITS DE JARDIN CAPA Services aux personnes et vente en espace rural CAPA Jardinier paysagiste CAPA Métiers de l'agriculture – support arboriculture	BONUS Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS CAP Charpentier Bois CAP Couvreur	BONUS Cohérence forte Cohérence forte
1ERPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR CAP Ebéniste CAP Menuisier Installateur CAP Menuisier Fabricant	BONUS Cohérence moyenne Cohérence forte Cohérence forte

1ERPRO TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES CAP Décolletage ORD CAP Conducteur d'installations de Production	BONUS Cohérence forte Cohérence moyenne
1ERPRO TRANSPORT FLUVIAL CAP Transport Fluvial	BONUS Cohérence forte
1ERPRO TRAVAUX PUBLICS CAP Conducteur d'engins de Travaux Publics et Carrières CAP Constructeur de Routes et d'aménagements Urbains CAP Constructeur de Réseaux et de Canalisations de Travaux Publics CAP Maçon	BONUS Cohérence forte Cohérence forte Cohérence forte Cohérence moyenne

**Carte des rattachements – établissements pour
 l'affectation en 1^{re} STMG
 Rentrée 2026**

Rapprochement établissement d'origine et d'accueil – Départements de l'ARDECHE et de la DROME
1^{re} STMG : Sciences et Technologies du Management & de la Gestion

Établissement d'origine		Établissements d'accueil proposant une 1 ^{re} STMG										
		Annonay – Boissy d' Anglas	Aubenas – Marcel Gimond	Le Teil – Xavier Mallet	Privas – Vincent d' Indy	Tournon-sur-Rhône – Gabriel Faure	Bourg-lès-Valence – Les Trois Sources	Montélimar – Alain Borne	Nyons - Roumanille	Pierrelatte – Dr. Gustave Jaume	Romans-sur-Isère – Du Dauphiné	Valence – Algoud-Laffemas
PU	Annonay – Boissy d'Anglas	X										
PU	Aubenas- Marcel Gimond		X									
PU	Aubenas - Astier		X									
PU	Le Cheylard – Le Cheylard	X			X	X						
PU	Le Teil – Xavier Mallet			X				X				
PR	Privas – Sacré Cœur Notre Dame				X							
PU	Privas – Vincent d'Indy				X							
PU	Tournon-sur-Rhône – Gabriel Faure					X						
PU	Bourg-lès-Valence – Les Trois sources						X					X
PR	Châteauneuf-de-Galaure – Notre Dame de Galaure	X				X				X		
PR	Crest – Saint-Louis						X	X				X
PU	Crest – François Jean Armorin						X	X				X
PU	Die – Du Diois						X	X				X
PR	Montélimar – Chabrilan St Jean-Baptiste			X				X	X	X		
PU	Montélimar – Alain Borne			X				X	X	X		
PU	Montélimar – Les Catalins			X				X	X	X		
PU	Nyons - Roumanille			X				X	X	X		
PU	Pierrelatte – Dr. Gustave Jaume			X				X	X	X		
PR	Romans-sur-Isère – Saint Maurice										X	X
PU	Romans-sur-Isère – Albert Triboulet										X	X
PU	Romans-sur-Isère – Du Dauphiné										X	
PU	Saint-Vallier – Henri Laurens	X				X					X	
PR	Valence – Notre Dame						X					X
PR	Valence – Saint Victor						X					X
PU	Valence – Émile Loubet						X					X
PU	Valence – Camille Vernet						X					X
PU	Valence – Algoud-Laffemas						X					X

Lire ainsi : Un élève en 2^{de} GT au lycée Xavier Mallet au Teil bénéficie d'un bonus rapprochement pour les vœux de 1^{re} STMG aux lycées Xavier Mallet et Alain Borne. S'il demande le lycée Marcel Gimond, il n'aura pas de bonus.

1^{re} STMG : Sciences et Technologies du Management & de la Gestion

		Établissements d'accueil proposant une 1 ^{re} STMG																							
Établissement d'origine		Bourgoin-Jallieu – L'oiselet	Échirolles – Marie Curie	Grenoble – Les Eaux Claires	Grenoble – Emmanuel Mounier	Grenoble – Louise Michel	Grenoble – Argouges	La Côte-Saint-André – Hector Berlioz	La Mure – De la Matheysine	Le Pont-de-Beauvoisin – C.G Pravaz	L'Isle-d'Abeau – Philibert Delorme	Meylan – Du Grésivaudan	Moirans – Pierre Beghin	Morestel – Camille Corot	Pontcharra – Pierre du Terrail	Pont-de-Chéry – La Pléiade	Roussillon – De l'Édit	Saint-Marcellin – La Saulaie	Seyssinet-Pariset – Aristide Berges	Vienne – Ella Fitzgerald	Villard-Bonnot – Marie Reynoard	Villefontaine – Léonard de Vinci	Vizille – Portes de l'Oisans	Voiron – Édouard Herriot	
PU	Bourgoin-Jallieu – L'oiselet	X								X	X			X		X							X		
PU	La Tour-du-Pin – Elie Cartan	X								X	X			X		X							X		
PU	Le Pont-de-Beauvoisin – C.G Pravaz	X								X	X			X		X							X		
PU	L'Isle-d'Abeau – Philibert Delorme	X								X	X			X		X							X		
PU	Morestel – Camille Corot	X								X	X			X		X							X		
PR	Nivolas-Vermelle – Saint Marc	X								X	X			X		X							X		
PU	Pont-de-Chéry – La Pléiade	X								X	X			X		X							X		
PU	Villefontaine – Léonard de Vinci	X								X	X			X		X							X		
PR	Villemerie – Jean-Paul II	X								X	X			X		X							X		
PR	La Côte-Saint-André – Sainte Cécile							X										X			X				
PU	La Côte-Saint-André – Hector Berlioz							X										X			X				
PR	Le Péage-de-Roussillon – Jeanne d'Arc							X										X			X				
PU	Roussillon – De l'Édit							X										X			X				
PR	Vienne – Saint Charles							X										X			X				
PU	Vienne – Ella Fitzgerald							X										X			X				
PU	Vienne – Galilée							X										X			X				
PU	Moirans – Pierre Beghin												X						X						X
PU	Saint-Marcellin -La Saulaie												X						X						X
PU	Voiron – Édouard Herriot												X						X						X
PU	Voiron – Ferdinand Buisson												X						X						X
PU	Échirolles – Marie Curie		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PR	Grenoble – Iser-Bordier		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PR	Grenoble – Pierre Termier		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PR	Grenoble – Externat Notre Dame		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble - Champollion		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble - Stendhal		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble – Les Eaux Claires		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble – Emmanuel Mounier		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble – Vaucanson		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble – Louise Michel		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble - Lesdiguières		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble – André Argouges		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Grenoble - Europole		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	La Mure – De la Matheysine		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Meylan- Du Grésivaudan		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Pontcharra – Pierre du Terrail		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Saint-Martin-d'Hères – Pablo Neruda		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Seyssinet-Pariset – Aristide Berges		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Villard-Bonnot – Marie Reynoard		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Villard-de-Lans – Jean Prevost		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		
PU	Vizille – Portes de l'Oisans		X	X	X	X	X	X				X			X				X		X		X		

Lire ainsi : Un élève inscrit en 2^{de} GT au lycée Pierre Beghin à Moirans, bénéficie d'un bonus de rapprochement pour les vœux de 1^{re} STMG aux lycées Pierre Beghin, La Saulaie et Edouard Herriot. S'il demande le Lycée Camille Corot, il n'aura pas de bonus.

Rapprochement établissement d'origine et d'accueil – Départements SAVOIE et HAUTE SAVOIE
1^{re} STMG : Sciences et Technologies du Management & de la Gestion

Établissement d'origine		Établissements d'accueil proposant une 1 ^{re} STMG																
		Aix-les-Bains - Marlioz	Albertville – Jean Moulin	Chambéry - Vaugelas	Chambéry – Monge	La Ravoire – Du Granier	Moutiers – Ambroise Croizat	Saint-Jean-de-Maurienne – Paul Héroult	Anancy – Gabriel Fauré	Anancy – Charles Baudelaire	Annemasse – Des Glières	Bonneville – Guillaume Fichet	Cluses – Charles Poncet	Évian-les-Bains – Anna de Noailles	Passy – Mont Blanc René Dayve	Rumilly – De l' Albanais	Saint-Julien-en-Genevois – Mme de Staël	Thonon-les-Bains – La Versoie
PU	Albertville – Jean Moulin	X																
PU	Bourg-Saint-Maurice – Saint Exupéry					X												
PU	Moutiers – Ambroise Croizat					X												
PU	Ugine – René Perrin	X																
PU	Aix-les-Bains - Marlioz	X																
PU	Chambéry - Vaugelas		X															
PU	Chambéry - Monge			X														
PU	Chambéry – Louis Armand			X	X													
PU	La Ravoire – Du Granier				X													
PU	Saint-Jean-de-Maurienne – P. Héroult					X												
PU	Anancy – Claude Louis Berthollet						X	X								X		
PU	Anancy – Gabriel Fauré						X	X								X		
PU	Anancy – Charles Baudelaire						X	X								X		
PR	Anancy – Saint Michel						X	X								X		
PU	Argonay – Louis Lachenal						X	X								X		
PR	Rumilly – Demotz De La Salle						X	X								X		
PU	Rumilly – De l'Albanais						X	X								X		
PR	Thônes – Saint Joseph						X	X								X		
PU	Évian-les-Bains – Anna de Noailles												X					X
PR	Abondance – Sainte Croix des Neiges												X					X
PU	Thonon-les-Bains – La Versoie												X					X
PR	Thonon-les-Bains – St Joseph La Salle												X					X
PU	Thonon-les-Bains – Savoie Leman												X					X
PU	Annemasse – Des Glières									X								X
PU	Annemasse – Jean Monnet									X								X
PR	St-Julien-en-Genevois – La présentation de Marie									X								X
PU	St-Julien-en-Genevois – Mme de Staël									X								X
PR	Ville-la-Grand – Saint François									X								X
PU	Bonneville – Guillaume Fichet										X	X		X				
PU	Chamonix -Mont-Blanc – Roger Frison Roche										X	X		X				
PR	Cluses – St Jean Bosco Les Cordeliers										X	X		X				
PU	Cluses – Charles Poncet										X	X		X				
PU	Passy – Mont Blanc René Dayve										X	X		X				

 Rattachement réseau/bassin - Bonus rapprochement

 Pas de rattachement - Pas de bonification

Lire ainsi : Un élève inscrit en 2^{de} GT au lycée Charles Poncet à Cluses bénéficie d'un bonus de rattachement pour les vœux de 1^{re} STMG aux lycées Guillaume Fichet, Charles Poncet et René Dayve. S'il demande le lycée des Glières, il n'aura pas de bonus.

CLASSE DE 1^{re} GENERALE
Fiche de recueil du choix
des enseignements de spécialité (ES) en terminale
Rentrée 2026

Choix de deux ES en terminale : Les élèves actuellement en 1^{re} générale doivent choisir au troisième trimestre les deux ES qu'ils souhaitent conserver en terminale. Ce choix se fait en lien avec le projet d'études supérieures de l'élève. Vous trouverez sur le site <http://www.horizons21.fr/> des informations utiles pour ces choix.

Choix de l'ES de 1^{re} non conservé en terminale : l'évaluation de cet ES sera prise en compte pour le bac 2027.

Le conseil de classe peut faire des recommandations à propos du choix des ES. Le choix final reste à l'élève et sa famille.

A titre exceptionnel, des changements de série ou de spécialité à l'intérieur du cycle terminal peuvent être envisagés avec l'accord du chef d'établissement en fin d'année scolaire.

ETABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Numéro d'identifiant :

Sexe :

Nom Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Professeur principal :

Classe fréquentée :

Représentant(s) légal(aux) :

Tél :

ES SUIVIS EN 1^{RE} :

⇒

⇒

⇒

CHOIX DES ES POUR LA TERMINALE

2^D SEMESTRE OU 3^E TRIMESTRE : DEMANDES DES REPRESENTANTS LEGAUX

- Choix des 2 ES conservés en classe de terminale :

⇒

⇒

- Choix de l'ES de première non conservé en terminale :

⇒

- Choix d'un enseignement optionnel* de terminale (3h, facultatif) parmi :

Mathématiques complémentaires

Mathématiques expertes

Droit et grands enjeux du monde contemporain

*

Si proposé par l'établissement

Un de ces enseignements optionnels de terminale peut être ajouté à un enseignement optionnel déjà suivi en classe de 1^{re}.

Cette partie complétée doit être retournée au professeur principal le..... /...../2026.

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

A compléter en cas de recommandations du conseil de classe quant au choix des ES

Recommandations du conseil de classe sur les deux ES conservés en terminale par l'élève :

⇒

⇒

Choix définitif des ES par l'élève et la famille suite aux recommandations du conseil de classe :

- 2 ES conservés en classe de terminale :

⇒

⇒

- ES de première non conservé en terminale :

⇒

Cette fiche complétée doit être retournée au professeur principal au plus tard le..... /..... /2026.

A le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

CLASSES DE 1^{re} STI2D ET 1^{re} STMG
FICHE DE RECUEIL DU CHOIX D'UN ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE
DE TERMINALE STMG OU STI2D
Rentrée 2026

ETABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Numéro d'identifiant :

Sexe :

Nom Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Série du baccalauréat :

Classe fréquentée :

Professeur principal :

Représentant(s) légal(aux) :

Tél :

DEMANDES DE L'ELEVE

RESERVE A L'ETABLISSEMENT

Enseignement spécifique de terminale :

Recommandations du conseil de classe sur le
choix de l'enseignement spécifique :

Etablissement :

Cette fiche complétée doit être retournée au professeur principal au plus tard le : __/__/2026

Date :

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2 :